

3.0
huitième année, N° 6

Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Renseigne sur tous les problèmes

RELIGIEUX

POLITIQUES

SOCIAUX

LITTÉRAIRES

ARTISTIQUES

SCIENTIFIQUES

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50 Compte chèque postal : 489.16.

vendredi 4 mai 1928

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 35.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres
Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Place Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL

100,000 Titres de Capital . . . fr. 100 000.000.
100,000 Parts de Réserve . . . fr. 384,657,742.94
Total . . . fr. 484,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courtois rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le Maréchal Joffre
Nationalités libérées

La candidature du duc de Leuchtenberg

au trône de Belgique en 1831

Les « Témoignages » de M. Paul Bourget

Un roman « historique »

« En Croix »

Les idées et les faits : Chronique des idées : Une gerbe de souvenirs louvanistes : Mgr J. Schyrgens.
— France.

René Benjamin
Hilaire Belloc

Comte Hippolyte d'Ursel

Jean Valschaerts

A De Ridder

J. P. Godmé

La Semaine

♦ Voilà donc M. Poincaré nanti d'une majorité qui lui permettra de stabiliser le franc. Les élections françaises n'ont vraiment que cette signification-là. Les socialistes sont aussi nombreux que précédemment. Les communistes, s'ils ont perdu des sièges ont gagné pas mal de voix. Si ces deux groupes révolutionnaires s'étaient entendus au lieu de se combattre, ils eussent gagné 28 sièges au lieu d'en perdre 29 et seraient 149 (au lieu de 121 dans la dernière Chambre). Les idées de gauche dominent toujours le Parlement français ce qui veut dire que, sans réaction, tôt ou tard, la catastrophe est certaine. Ce glissement à gauche, si caractéristique et qui emporte tant de braves gens qui ne s'en doutent même pas, résulte du jeu normal des institutions. C'est dire qu'on n'évitera le terme fatal que par des moyens autres que le suffrage universel.

En attendant, les élections assurant la réussite du plan financier du dictateur Poincaré, le monde entier s'est littéralement rué sur la Bourse de Paris. D'ici quelque temps, le plus petit patelin de France et de Navarre, le plus modeste fermier du coin le plus reculé de la province française comme le concierge et le chauffeur de taxi parisiens connaîtront les douces émotions de la cote et des gains faciles. Comme en Belgique, tout le monde, demain, spéculera là-bas, et ce sera tant pis pour la moralité générale. Et socialistes et communistes, à Paris comme à Bruxelles, voudront profiter des « beautés » du régime capitaliste.

♦ Les élections françaises ont révélé tout le tragique de la situation en Alsace. Il n'a pas fallu dix ans à la France républicaine et laïque pour s'aliéner les provinces reconquises. Voilà où conduit la centralisation démocratique et le laïcisme d'Etat.

L'Alsace est française et francophile, mais l'Alsace est catholique aussi. Pour se les attacher, la France eût dû laisser à ces nouveaux Français nés de la Victoire, une très grande autonomie et toutes les libertés linguistiques et religieuses. La République Une et Indivisible, dont la centralisation outrancière est une tare essentielle, s'est appliquée à faire ressembler en tout les provinces nouvelles aux provinces anciennes. Toute la législation, toute l'administration (cette machine infernale) françaises tendent à déchristianiser. Avec plus ou moins de ménagements, Paris a voulu faire passer le rouleau compresseur sur l'Alsace. Le résultat était inévitable. Un mouvement protestataire est né qui est allé en s'amplifiant. Que ce mouvement réjouisse Berlin et que les Allemands essaient de l'utiliser et de l'envivimer, rien de plus naturel. Toutefois, s'il y a une question alsacienne c'est à cause de Paris. Les responsables et les coupables sont des hommes d'Etat français.

On a tôt fait d'ailleurs de crier à la trahison, à l'immixtion allemande, etc. Les procès les plus retentissants n'y changeront rien : la grande affaire c'est que l'Alsace cherche à défendre sa foi et ses coutumes, et qu'elle a mille fois raison.

Et l'avenir s'annonce sous les couleurs les plus sombres. Sévir, comme d'aucuns le conseillent, frapper à tort et à travers, taxer de mauvais patriote et de bochoophile quiconque n'accepte pas toutes les iniquités au cri de « Vive la France! », pratiquer ouverte-

ment l'anticléricalisme sous le fallacieux prétexte que ce sont surtout les catholiques (clergé en tête) qui « protestent », ce serait très exactement faire le jeu des extrémistes. Nous connaissons en Belgique cette mentalité néfaste de patriotards qui, ne comprenant rien à la question flamande, n'ont fait depuis la guerre, qu'apporter de l'eau au moulin séparatiste.

D'autre part, dire aux Alsaciens, comme le fait M. Poincaré, vous êtes des Français égaux à tous les Français, envoyez au Parlement des élus selon votre cœur, ils collaboreront comme, et avec, les élus de toute la France au gouvernement de la République, dire cela n'est pas une solution non plus car que pourraient quelques députés catholiques alsaciens noyés dans une Chambre en majorité anticléricale?

Alors, l'Alsace vient d'être, non plus des modérés, parce que la modération n'a conduit à rien, mais des violents. Qu'obtiendront-ils?... C'est le secret de demain...

Ce qui est certain, c'est que la III^e République perdra l'Alsace si elle ne sait pas pratiquer là-bas une politique différente de celle qu'elle impose aux autres provinces françaises. Il ne pourrait en être autrement que si, d'abord, l'Alsace était déchristianisée. Et voilà pourquoi tous les catholiques, qui professent que la Foi est l'essentiel de ce que possèdent les peuples comme les individus, espèrent que l'actuelle politique française sera tenue en échec dans les marches de l'Est...

♦ Le Conseil national du parti libéral — titre bien sonore pour une chose bien insignifiante — s'est occupé de la question scolaire. Loin d'attaquer M. Vauthier, le ministre des Sciences et des Arts, comme l'ont fait les journaux catholiques, nous croyons qu'il a droit à nos remerciements et à notre vive reconnaissance.

Il nous revient, en effet, que cet éminent Frère ^{***}, convaincu du rôle essentiel de l'enseignement libre, convaincu aussi que la question scolaire est le ciment du bloc catholique, bloc qu'il estime nécessaire à la prospérité de la Patrie, il nous revient que ce cher M. Vauthier a voulu nous prémunir contre un relâchement possible.

Catholiques, attention! (tel serait le sens de ses paroles). Vous êtes nos alliés, mais ne vous y fiez pas trop. Restez bien unis! Soyez vigilants! Ne cédez rien en matière scolaire. L'école publique tend fatalement au laïcisme. Ne la fréquentez pas. Elle finirait par vous tuer aussi sûrement que l'école officielle française a tué vos frères de là-bas. Moi, ministre national des Sciences et des Arts, je me crois obligé de promouvoir l'école publique, mais attaquez-moi le plus possible! Paralysez mon action. Et surtout entretenez chez les catholiques la peur et l'aversion de toute école qui n'est pas nettement confessionnelle.

Je devrais dénoncer vos agissements, c'est entendu, mais je vous remercie, à part moi, du grand service que vous rendez à la Belgique, notre commune Patrie...

Merci, Monsieur le Ministre...

Le Maréchal Joffre⁽¹⁾

C'est chaque année quand revient le printemps, qui dans ce pays a du mordant sans trop d'éclat, que je ressens tout à coup un goût plus vif pour nos grandeurs. Dans le froid noir je supporte la médiocrité. A la lumière d'avril, lorsqu'un vent aigre secoue de jeunes pousses, je pense en frémissant à nos gloires nationales. Je ne mets pas pour cela d'oriflammes à ma fenêtre; je ne fais pas de tirades aux amis; mais c'est l'époque où je vais revoir le tombeau de Napoléon, où j'aime entendre le *Misanthrope*, où j'entre à Notre-Dame, brusquement éclairée d'un soleil encore éphémère, où j'aime à me promener sur les places, les esplanades, pour jouir à la fois du ciel et de la ville.

Et j'étais ainsi l'autre soir au Champ-de-Mars, tournant le dos comme il sied à cette monstrueuse chose, pourtant si grêle, à cette carcasse démesurée, prétentieuse, ridicule enfin, qu'on appelle tour Eiffel; mais je marchais vers l'Ecole de guerre, et c'est un noble édifice, une des beautés de Paris. Gabriel eut de la chance qui bâtit ce monument, et les deux de la Concorde. Dans une ville où il n'y a plus un mètre carré de libre, sans qu'un homme d'affaires et d'argent le convoite et l'obtienne, c'est un bonheur cette place et ce vaste terrain qui laissent à de tels palais leur sens et leur beauté. Depuis qu'elle est construite, l'Ecole de guerre s'est bien noircie dans le pauvre air parisien, mais lorsque le soleil baisse et tombe derrière Passy, il arrive qu'un nuage rose passe au-dessus du toit sombre; un rayon d'or se glisse sur la noire colonnade; les hautes croisées s'emplissent comme d'un éblouissement; l'art et la magie de l'heure s'unissent pour faire rêver; et l'on songe :

— Qui donc y a-t-il dans cette royale demeure?

Il y a Joffre — le maréchal, le vainqueur de la Marne — enfin Joffre.

Il vient là chaque matin. Les belles fenêtres, entre les belles colonnes, ce sont les siennes. Il travaille dans la pièce d'honneur au centre de l'édifice. Il est la Victoire au cœur même de l'Ecole de guerre. Réfléchissez : y a-t-il un homme mieux à sa place? Un étranger, une femme du peuple, un petit enfant qui traverserait le Champ-de-Mars, ne serait-il pas saisi, rien que d'entendre dire : « C'est là qu'il est... Juste au milieu! » Ah! la vivante image, heureuse et symbolique!

Je m'étais arrêté : je pensais à cette chance, car c'en est une : la société a très peu de gestes aussi parfaits. Et je me disais : « Le maréchal devrait venir au balcon... rien que pour moi, pour que je voie un peu d'histoire réalisée... » Mais je me retournai : toujours la tour Eiffel : ce n'est pas une vision pour lui... Vous me direz : « Il en a vu d'autres! » Bien entendu. Il a vu les jaloux et les « intellectuels »! Les uns, d'une nature misérable, les autres avec leur parodie d'intelligence, n'admettent guère la vertu, les miracles, la renommée. Ils réduisent la grandeur à leur taille. Coûte que coûte, elle doit entrer dans le champ d'un microscope. Ce sont des gens qui ne sauraient voir un lion sans dire : « Gare! Ces bêtes-là ont de la vermine! » — Alors la Marne..., Joffre... « Etes-vous sûrs, ont-ils ricané, que c'est bien Joffre qui gagna la Marne?... » Misère hu-

maine. Il ne faut même pas en concevoir d'amertume. Comme c'est malin de nier une victoire! Mais la remporter, quelle affaire! Songez à l'allure imbécile qu'auront dans cinq cents ans de tels détracteurs. Se trouve-t-il aujourd'hui un maniaque pour discuter Charles Martel? Joffre a comme lui sauvé une civilisation. Il ne sera pas plus que lui contesté.

Seulement, me disais-je, puisqu'il ne sort pas sur son balcon, la sagesse, la bienséance et la poésie m'invitent à l'aller voir dans ce monument. A qui s'adresser pour le voir? A un historien? Le pauvre homme, il en tombera de haut! Il ne travaille pas sur des modèles vivants, mais des documents morts. Alors? Demander au planton? Il fait entrer qui on lui dit, non qui il veut. Eh bien, j'ai trouvé sans chercher. C'est un notaire qui m'a introduit! Ne sonriez pas : il y a toujours un notaire dans les plus belles pièces. Celui-là est un vieil ami, de l'âge du maréchal, et c'est un charmant notaire, rêveur, passionné, aimant l'histoire, les drames, les femmes et la splendeur mélancolique d'un beau crépuscule. Voilà plus de dix ans qu'il me raconte :

— Avant de faire mon droit, j'ai préparé un an Polytechnique avec Joffre, mon cher, avec Joffre!

Et il ajoute chaque fois depuis plus de dix ans :

— Il faudra absolument que j'aille le voir, un jour.

On ne comprend pas d'abord pourquoi un grand soldat peut attirer si fort un notaire; mais un notaire, dans son cabinet, voit parfois des batailles aussi sanglantes que celles livrées par les armées. Enfin, ce cher homme n'avait connu ni Bayard ni Bonaparte voulait revoir Joffre : j'ai saisi l'occasion. J'ai dit : « Ne laissez pas passer une onzième année... » Et nous avons, l'autre matin, gravi le bel escalier construit par Gabriel. Ce n'est pas l'escalier d'un général vaincu. Il pourrait, à la rigueur, le descendre, pas le monter. Et puis, on doit passer devant la statue de Turenne, et de quel œil celui-là vous dévisage!

Quand nous entrâmes chez le maréchal, je ne vis pas d'abord où nous entrions : je n'admirai qu'ensuite la haute magnifique salle. Mais c'est lui que je vis, en pleine clarté : Il y avait toute la lumière du Champ-de-Mars dans cette pièce! Je n'eus pas de surprise : il est exactement pareil à ses portraits. Je retrouvais sa figure désormais populaire, tranquille, loyale, modeste. Il avait aussi de modestes vêtements, je veux dire qu'il était en civil. Un honnête homme du temps de Louis XVI, séduisant dans son habit de soie, dirait de nos vestons misérables : « Seigneur, quelles sont ces hardes? » Et Duguesclin, bardé de fer, demanderait si Joffre, avec de tels habits, n'est pas aux Invalides. Par habitude de la laideur, je ne me posai, hélas! aucune question!

Dès que nous entrâmes, Joffre se leva posément, s'inclina légèrement, et serra la main du notaire placidement. Après quoi, c'est le sensible notaire qui parla. Il dit les choses qu'on dit, quand on ne sait pas encore quoi dire. Joffre ne dit rien. Nous comprîmes qu'il ne subissait pas le printemps. Est-ce que nous le dérangions? Que faisait-il? Rien de pittoresque ni de passionnant. Il poursuivait une vie d'honnête homme. Il nous montra deux fauteuils près de sa table. La table est belle : elle est Louis XV, ornée de bronzes agréables. Tout en le regardant, je saisis le bras du fauteuil, dans

(1) Copyright 1928 by G. Servant. Cette esquisse fera partie d'une collection, dirigée par M. Jacques des Gachons, et où figureront les quarante académiciens vivants.

lequel je devais m'asseoir, et il me resta dans la main. Je devins rouge. Ah! la crasseuse administration militaire française! A cette minute, je vis nettement que la table de Joffre était grise de poussière. Mais... Joffre lui-même ne voyait pas, il contemplait le notaire. Tant bien que mal, sans remuer, je réajustai le bras du fauteuil. Curieux pays, de scepticisme et de laisser-aller... mais aussi de modestie. Maintenant je souriais.

Il n'y avait rien sur la table de Joffre qu'une lampe, une loupe et un annuaire de Génie. Il n'y avait rien sur la figure de Joffre que la paix de l'équilibre.

Le notaire, en homme accoutumé à mettre de l'ordre dans un dossier, commença par évoquer le temps de leur jeunesse. Il l'évoqua tout seul. Joffre pensait : « La jeunesse... c'est loin... » Mais le notaire se souvenait. Il avait vu arriver Joffre de Catalogne à seize ans, déjà peu bavard dans sa tunique de collégien, et concentré sur son travail mathématique. On eût dit que dans la vigne de son père il avait fait provision de soleil, qu'il s'en était chargé pour la vie. Il montrait déjà un appétit robuste : c'était la première fourchette de leur pension, qui dépendait du lycée Charlemagne. En un an, il entra à Polytechnique.

— C'est étrange, dit le notaire, je me demandais souvent, regardant les camarades, ce que tel ou tel pourrait devenir. Je n'ai jamais pressenti qu'il y aurait un maréchal... Est-ce que d'ailleurs les grands destins s'annoncent ?

Question philosophique qui s'adressait à Joffre; mais elle ne méritait sans doute aucune réponse d'un homme dont la profession ne fut pas de philosopher, car il fit seulement signe que, quant à soi, il n'avait jamais eu, d'avance, conscience de rien. Il l'indiqua avec deux yeux parfaitement clairs et bons, deux yeux que la vie n'a pas vieillis.

Le notaire continua ses souvenirs. Donc il devient notaire, et Joffre devient sapeur! Et chacun fait ce qu'il doit. Mais Joffre se voit confier des travaux qui sont au-dessus de son âge. Il construit, près de Paris, le fort de Montlignon. Fossés, remblais, remparts... Joffre écoutait, plus immobile qu'une citadelle. Et je commençai de me dire : « La plus solide des forteresses qu'il ait jamais construites, ne serait-ce pas lui ? »

Je remarquai, à cette minute-là, qu'il y avait un gros poêle derrière son fauteuil, et derrière ce gros poêle, sur la cheminée, j'aperçus un petit buste, pas du tout à l'échelle, ni de Joffre, ni du poêle : c'était un président Carnot en réduction, — ridicule, le pauvre assassiné! Que faisait-là cette épave du mobilier de l'Etat? Joffre lui opposait la rondure de son dos vigoureux. Est-ce que même il l'avait remarqué ?

Avec ses yeux si calmes il regardait toujours le notaire qui lui rappelait maintenant sa carrière coloniale : le Tonkin, Tombouctou, Madagascar, Voyages, chaleurs, fatigues. Ah! il s'était trouvé là-bas dans des situations terribles qu'il fallait accepter telles quelles, mais d'où il s'agissait de sortir. Joffre opina de la tête, à deux, trois reprises, si bien que le notaire se tut. Il fut traversé comme moi d'un grand pressentiment : l'impression que Joffre allait parler!

Mais... Joffre ne dit rien. Alors, c'est le notaire qui s'efforça de parler de nouveau — sur Formose, — et l'amiral Courbet, — lequel avait demandé, paraît-il, un ingénieur, — et c'est pourquoi Joffre partit.

— Oui...

Ce « oui », sans aucun doute, c'est le maréchal qui venait de le murmurer. Sa première parole!

Elle nous immobilisa, et nous entendîmes sa voix qui, placide, ajoutait :

— Il y avait une pagaille... à Formose!

Le notaire approuva et attendit.

Plus rien.

Il se permit en ce cas de détailler lui-même : on manquait de fortifications, n'est-ce pas? de voies de communication, pas vrai? Le maréchal fit signe que c'était exact.

Et à Tombouctou, quelles responsabilités il avait dû prendre! En allant même contre le pouvoir civil! Le maréchal eut un léger sourire, puis on entendit tout bas :

— Sacré Grodet!

Grodet, le pouvoir civil. Le notaire rit : je dus faire comme lui. Mais, sur le balcon, le drapeau, dans le vent du printemps, se mit à flotter; et une ombre légère de courir par la pièce. Le notaire s'en émut.

— Un jour, dit-il gravement, après des années et des années où je n'avais plus entendu parler de mon vieux camarade Joffre, j'ouvre un journal..., qu'est-ce que je lis? Généralissime!

Le maréchal baissa les yeux. Il avait l'air de regarder ses mains, qui effleurait la poussière de la table. Je pensai qu'il redoutait un éloge, qu'il songeait au néant des choses. Du tout. Car c'est alors qu'il parla pour la troisième fois, et qu'il dit très lentement :

— J'ai eu quelques mois ainsi... pour préparer mes états-majors.

En parlant, son visage exprimait la sagesse et la prévoyance, dont ses actes d'alors avaient été marqués. Le visage de Joffre donne à la majorité des Français un contentement sans excès, mais certain : il est si honnête, si vigoureux! C'est un visage de bon vigneron qui connaît sa vigne et prévoit les orages. Prévoyant la guerre, il la prépara. S'il fit de grandes choses ensuite, c'est que d'abord il avait contrôlé ses outils. Pas tous, mais ce ne fut pas sa faute. Après un long temps de réflexion, il compléta la phrase qu'il venait de dire par celle-ci, qui me parut mémorable :

— En temps de paix... tous les officiers ne peuvent pas être nommés pour des raisons morales...

Puis il se tut comme du temps de son contrôle. Son œuvre, si saine, avait suscité des collaborateurs épris du bien de l'armée. Dieu qu'il les fit souffrir par son silence! Que de fois ils se crurent désavoués! Mais leur malheur, en somme, c'était eux qui le créaient : que ne virent-ils comme il se reposait sur eux, et qu'imperturbable, il continuait sa tâche? Il ne l'acheva point : la politique veillait; le temps lui manqua. L'affreuse guerre éclata; ce qui ne veut pas dire qu'elle le surprit : il n'attendait qu'elle. S'il n'avait pas cru à la guerre, il ne se serait pas fait soldat. A force de fortifier tout, il était fort lui-même : l'effet de sa vie de sapeur. Les pires difficultés ne pouvaient pas l'effrayer : il était colonial. Le notaire expliqua d'ailleurs qu'il avait revu Joffre vers le mois de juin 14, à un déjeuner, et il employa avec admiration les mêmes mots que lorsqu'il le peignait à seize ans :

— Il était la première fourchette de l'Armée.

Dans deux très hauts panneaux du salon qu'il occupe, on voit deux grandes batailles, peintes au dix-huitième siècle, de bonnes batailles pour peintres, avec chevaux caracolant, bataillons évolutant, et artillerie fumant dans une plaine et sur un coteau! Il n'y eut pas de ces attraites en 1914 : l'été ne fut guère à peindre pour un paysagiste. L'Allemagne, avec sa barbarie et ses Walkyries, mit à feu et à sang, dans un bruit de fer, la terre sensible de France;

Pèlerinage à Lourdes départ le 27 mai

Pèlerinage à Rome départ le 6 mai 1928

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

et nos armées, d'un pas précipité, battirent en retraite. Chaque fois que ce souvenir envahit l'imagination, c'est pour le cœur un invincible émoi! Quelles semaines d'incompréhension, d'angoisse, de colère! On s'attendait à la ruine, à l'esclavage, au miracle aussi. Et il faisait un mois d'août surprenant de beauté, qui faisait dire aux uns que la nature se moquait des hommes, aux autres qu'elle se faisait belle pour les héros, — un mois d'août comblé d'or, comblé de fruits, avec des journées angéliques, dont les crépuscules dessinaient soudain dans le ciel, au-dessus des petites villes pacifiques, de sanglantes chevauchées...

Il ne semble pas que l'esprit du maréchal soit effleuré des mêmes images que nous. C'est sans doute qu'il ne les a pas eues. Il n'est pas poète de son métier, ni peintre : il n'a que faire de prendre garde aux couleurs des nuages ou de la terre. De l'incompréhension il n'en eut aucune, puisqu'il était au courant de tous les faits. De l'angoisse il refusait d'en avoir; son devoir de chef la lui interdisait, et il pratiquait ce devoir-là depuis longtemps. De la colère enfin? Son équilibre est trop parfait pour sombrer dans ce tumulte. Au mois d'août 1914, il faisait comme toujours ce qu'il avait à faire : il ne veillait pas seulement à la retraite des armées : il réglait aussi celle d'une soixantaine de généraux. Impassible, sans parler, il enlevait aux corps d'armée, aux divisions, aux brigades, à l'heure où elles étaient affaiblies, en pleine panique — raison de plus — tous les incapables que les condescendances du temps de paix ne lui avaient pas permis de mettre encore de côté. Il leur signifiait simplement : « Vous êtes relevé de vos fonctions. » Il les faisait mettre en voiture à destination de Limoges ou de Bordeaux. Et il prévenait le ministre : « Officier disponible. » Voilà bien ce qu'il se rappelle, voilà ce qu'il nous indique, en prenant la parole pour la quatrième fois :

— J'ai été obligé... de me séparer... de pas mal de chefs de corps.

Il a dit cela très simplement, mais ses sourcils se sont avancés. Ils me semblent d'un poil serré, merveilleusement planté. Ils sont drus et sages. C'est la ténacité de ce visage réfléchi.

Il arrive, quand on pense à Joffre, qu'on le plaint d'une disgrâce infligée par la politique; et on oublie de le louer d'avoir su d'abord mettre en disgrâce tant d'officiers créés par des politiciens. La Marne fut une double victoire sur des Français insuffisants et sur la suffisance allemande. Et il mena de front les deux combats.

Le notaire a su tout cela dès le premier jour, parce qu'il avait un fils capitaine à l'état-major de Joffre — oh! ce n'était pas par recommandation : Joffre ne l'a même pas su — et un autre, qui, sergent, se battit aux frontières, recula jusqu'à Meaux, et tomba le 7 septembre, dans un champ de blé pas moissonné.

— Tu l'aurais bien aimé, Joffre. Il était si calme...

C'est la première fois, depuis que nous sommes devant le maréchal, que le notaire le tutoie. Jusqu'ici, il n'a pas dit « vous » comme font les étrangers. Il a parlé de lui à la troisième personne, comme feront les historiens. Puis, tout à coup, dans l'émotion, il le tutoie, comme aurait fait Virgile.

Son fils est enterré au bord de la rivière.

— Quelle rivière? demande le maréchal, qui se fait entendre ainsi dans sa cinquième parole.

— La Marne, Joffre, dit le notaire.

A partir de là, je ne sais plus ce qui fut dit, ou simplement pensé, j'entends par le notaire et moi, car je sais que Joffre n'a rien dit; mais le silence faisait de lui comme une statue vivante, qui en imposait à notre imagination. Quelques mots, et nous revoyions les événements : ils défilaient devant nous, pathétiques.

Joffre est, avant la Marne, un homme qui a confiance. En soi d'abord; tout lui a réussi; sa vie a été simple, ordonnée, chanceuse; il ne craint donc pas le destin. Mais son optimisme l'entraîne à se fier aux autres aussi. Pourquoi les autres, à leurs places, ne fe-

raient-ils pas ce qu'il fait à la sienne? Cette logique n'a pas toujours tort. Il compte sur les Russes. Le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch lui a juré qu'il attaquerait avant d'être prêt. Au risque d'être blâmé par l'histoire militaire, il attaque. Joffre le silencieux murmure : « Ah! l'honnête homme! » — Il compte sur les Anglais. C'est à cause d'eux, pour les décider à entrer dans la guerre, qu'il accepte sans regret le recul de dix kilomètres. C'est à cause d'eux qu'il hésite, au début de septembre, à reprendre l'offensive. Se batront-ils? Le maréchal-French n'a reçu qu'un ordre : ne pas compromettre son armée. C'est peu. Mais le 4, vers dix heures du matin, le quartier général, installé à Bar-sur-Aube, reçoit l'assurance que les Anglais se battront. Le général Joffre a eu une nuit fatigante. A neuf heures, il a présidé un conseil difficile. Il dort. Son major général, le général Belin, n'hésite pas à l'éveiller. Joffre est en chemise, culotte, chaussettes. Il se redresse sur son lit; et dans cette tenue qui n'a rien d'officiel, il prononce avec force sept mots qui décident de la marche de l'Histoire :

— Alors... on se battra sur la Marne.

Le soir, du même jour, un ordre est expédié : « Le 6 au matin, sur tout le front, on reprendra l'offensive. » Mais le 5, voici que nous ne sommes plus sûrs que les Anglais se battront. Peuple terrible, peuple ondoyant, comme la mer qui l'entoure! Joffre ne s'émeut pas, il part en auto; c'est tout simple : il verra French lui-même. Il ne sait pas l'anglais, mais il sait parler de l'honneur en français. Ce qu'il dit est bref; un interprète traduit. French devient rouge, et déclare qu'il se battra. Quand Joffre rentre au quartier général, le 5 au soir, il n'y a pas de raisons pour que son optimisme soit entamé.

Il continue donc d'avoir bon appétit; il ne laisse voir aucune inquiétude d'aucune sorte. S'il reçoit de fâcheuses nouvelles, il ne s'en fait pas de souci, avant qu'elles soient vérifiées, et lorsqu'elles le sont, il ne s'en soucie plus, parce que son inaltérable bon sens lui a déjà proposé quelques remèdes. D'ailleurs, il ne s'hypnotise jamais sur tel ou tel détail, sur une défaite ici ou là. Jamais il ne perd de vue qu'il est généralissime, c'est-à-dire qu'il a à remporter une victoire générale. C'est l'ensemble qu'il voit, dans l'espace et dans le temps. De même, il s'inspirera de tous ceux qui l'entourent. Il écoute, il emporte, il réfléchit, souvent il dort; puis il décide. C'est un classique : il prend son bien où il le trouve. Il établira un plan parfait, en contenant l'audace de celui-ci par la prudence de celui-là, en élargissant les vues précises de l'un de toute l'envolée d'imagination de l'autre, en se servant de tous, en restant soi, — silencieusement. Mais ce silence, qui décevait en temps de paix, rassure en temps de guerre. Lorsque chacun combine, s'agite, et ment, le silence étonne et est raillé. Tandis qu'à l'heure dangereuse où les faibles s'épanchent à tort et à travers, quelle force que le silence! Une des tragédies les plus meurtrières se joue sur la terre française. Toute l'Europe est engagée, ou va l'être, frémit et attend. Il y a déjà des milliers et des milliers de pauvres morts, des villages entiers de femmes, de vieux et d'enfants, jetés sur les chemins, des villes en flammes, le malheur et la terreur partout. Il dépend du général Joffre, de la conduite heureuse de sa pensée, de la trempe de son caractère, que le fléau s'étende ou soit contenu.

— Joffre! Ah! Joffre! s'est mis à dire le notaire, comme on le répétera des centaines et des centaines d'années, Joffre, tes mains tenaient tout ce que nous aimions, et tes mains n'ont pas tremblé.

Ces mains de sauveur sont toujours là, au-dessus de la table, modestes, simples, sur la loupe, ou sur l'annuaire du Génie. Et je pense : « C'est cette main gauche qui, lentement, a tiré le stylo de la poche de la tunique; c'est cette main droite qui lentement l'a pris, puis a signé l'ordre du 6 septembre : « Au moment où s'engage une bataille d'où dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous... »

Il importe. Pas trace de romantisme dans ce qu'écrit cette

main-là. Main de sage, et qui n'a pas tremblé, parce que la pensée ne s'égarant sur rien d'inutile ni d'imprudent, s'était ramassée sur quelques formules encourageantes. Le ciel est pur au-dessus de Rivesaltes, où le maréchal est né; l'esprit des vigneron ne part à la suite d'aucun fantôme. Et il me semble qu'il se résume avec sa raison courageuse, lorsqu'il nous dit d'une voix sereine — et ce fut la sixième fois qu'il voulut bien parler :

— Un général n'est battu que quand il se croit battu...

Il y a des mots qui font rêver : je levai les yeux... et je vis alors ce que je n'avais pas vu, le couronnement de cette pièce où se tient le maréchal. C'est une magnificence! Au haut du mur, des quatre murs, une frise de casques, tous dorés, prêts pour une revue, qui rendent les honneurs. Où sont les guerriers qui les portent? Morts sans doute; ils représentent la gloire après le combat, la gloire militaire, pacifique et méditative, et le cœur se recueille et l'esprit songe devant cet alignement d'armures privées de visages.

L'homme de guerre, qui vient de dire un mot si fort sous cette glorieuse couronne, sera l'objet dans l'Histoire d'une page éblouissante. Il le sait, le frémissant notaire le lui dit, et il fait signe : « C'est vrai... » Il n'est pas insensible aux honneurs. Il les trouve justes, en homme sensé. Ce serait étrange qu'il fût tout seul à ne pas savoir qu'il a sauvé le pays; mais dès lors qu'il le sait, il trouve naturel qu'on l'honore.

— Même de l'Académie! dit le notaire, familier. Est-ce qu'on est bien sous la Coupole?

Magique question! Le maréchal cette fois a répondu tout de suite :

— Tout le monde, là-bas, est gentil avec moi...

La septième phrase que nous entendions de lui. Il n'en dit pas plus; c'est assez pour nous faire revoir, en une rêverie mélancolique, dans une lumière trouble, les innombrables dénigreurs qui s'acharnèrent sur lui, et contre qui il ne se défendit pas. Quand il préparait la guerre, le silence s'imposait. Quand il préparait la Marne, puisqu'il cherchait où se battre, il n'y avait rien à dire. Quand enfin les crapauds s'évertuèrent à lui nier sa victoire, eût-il été digne qu'il criât : « Au voleur! » Ce fut peut-être le plus beau de ses silences. Il l'a expliqué, un jour, en trois mots : « On ne répond pas à des subordonnés. » Or, il est maréchal de France, donc il a tout le monde sous ses ordres, et à personne il ne répondra jamais.

— Hugo aurait dit de toi que tu es formidable, Joffre! dit le notaire en se levant.

Joffre, aussitôt, se leva aussi. Le notaire souriait : Joffre sourit. Bien que ses sourcils eussent l'air intimidant, son visage était doux, éclairé de ce sourire.

— Aimes-tu Victor Hugo? dit le notaire avec fièvre.

Le sourire s'évanouit. Est-ce donc qu'il ne l'aimait pas? Non point, Mais il fit signe... que la question d'aimer ou de ne pas aimer un tel poète ne s'était jamais posée pour lui, soldat. Alors, passant du particulier au général, le notaire demanda :

— Y a-t-il des livres que tu aimes, Joffre?

Des livres? Le maréchal réfléchit. Un instant il ferma les yeux; puis il eut la même expression de détachement.

— Bien sûr, reprit le notaire, tu n'as jamais eu le temps de lire!

La tête du maréchal fit un petit oui, puis un petit non. Oui voulait dire : « C'est cela », et non : « Je n'ai pas eu le temps. »

Le notaire lui tendit la main, en exprimant son émotion de l'avoir revu.

— A présent, dit-il gaiement, nous ne nous reverrons peut-être... que dans un autre monde!

La physionomie de Joffre n'indiqua ni surprise ni résignation, rien que le calme infini qu'elle reflétait déjà. Cette parole nota-

riale exprimait un avis, et ne demandait aucune réponse. Même par les yeux, Joffre fut muet.

Mais le notaire n'avait pas une nature à le rester. Et il dit encore :

— Dieu, ou pas de Dieu, c'est la question! Est-ce que le maréchal Joffre a quelque idée là-dessus?

Le vainqueur de la Marne considéra son vieil ami longuement, avec une bonté évidente, mais concentrée et immobile, puis il laissa voir une nuance de tristesse ou de fatigue.

Dieu ou pas de Dieu! Il fronça ses étonnants sourcils, l'air de dire : « A quoi pense-t-il? Où donc va-t-il chercher ces choses? » Et sa bouche s'ouvrit, sa fine bouche que les paroles n'ont pas lassée. Que nous étions attentifs! Comme le silence régnait, jusque sur le Champ-de-Mars, me sembla-t-il... Enfin sa voix, dont nous entendions le son pour la huitième et dernière fois — après un petit murmure de gentillesse et comme d'excuse — laissa tomber ces mots :

— ... Chacun son métier!

L'Histoire enregistrera comment il a fait le sien. Les livres d'écoliers montreront son visage exemplaire, sur la page où la Marne sera contée, et les enfants auront la même impression que nous, d'une tête de Juste : des yeux ouverts, pleins de loyauté, une bouche fermée, pleine de sagesse. Dans cent ans, il sera difficile, à son sujet, de passionner le débat : sa gloire est simple. Et ce serait dès aujourd'hui une petitesse de remarquer que sans doute Joffre aimait, défendit et sauva son pays, mais qu'il ne fut pas sensible au mystère du monde, à la douceur du jour, aux lis, aux roses, et à la souveraine poésie. Qu'importe! Il inspirera lui-même plus d'un poète, et son mutisme est mystérieux.

Lorsque nous descendîmes le vaste escalier de Gabriel, en passant devant Turenne, qui eut les sourcils de Joffre, je songeais au proverbe étonnant des Arabes :

« Ne parle que quand tu es bien sûr que ce que tu vas dire est plus beau que le silence. »

RENÉ BENJAMIN.

Nationalités libérées

Parmi les circonstances politiques au milieu desquelles s'exerce en ce moment l'action de l'Eglise, il en est une qui mérite d'être spécialement signalée : l'affranchissement récent ou le renforcement de nations catholiques.

Après qu'eurent pris fin — il y a quelque trois cents ans — les guerres de religion, une tendance très nette apparut, non seulement en faveur de l'affranchissement des nations protestantes de la suprématie catholique (les calvinistes hollandais vis-à-vis des Espagnols, les principautés de l'Allemagne du Nord vis-à-vis du gouvernement de l'Empire, etc.), mais aussi pour la sujétion de groupes catholiques importants à l'influence protestante et à son contrôle direct. C'est ainsi que plus du tiers des sept (il y en avait dix) provinces néerlandaises appelées actuellement Hollande, demeurait catholique mais soumise à un gouvernement calviniste. L'Irlande resta catholique mais sujette d'un gouvernement étranger protestant. La même chose apparut, plus tard, dans le partage de la Pologne quand ce malheureux peuple fut partagé entre deux puissances intensément anticatholiques : le despotisme russe et le prussien. Seule, une petite partie fut annexée par la couronne

catholique d'Autriche. Dans le Nouveau-Monde, le Canada français passa sous contrôle britannique.

Les temps modernes s'ouvrirent donc par le spectacle d'importants groupes de catholiques soumis à des gouvernements anticatholiques et à toutes les influences de pareils gouvernements, c'est-à-dire à l'influence littéraire, à l'influence administrative, à l'influence des idées juridiques et sociales attachées à la culture protestante. Il n'y avait guère de situation comparable de l'autre côté. Il n'y avait pas d'importants groupes de non-catholiques soumis à des gouvernements catholiques. Environ le vingtième de la France était huguenote, le duc de Bavière avait un certain nombre de sujets protestants et plusieurs des petits Etats germaniques étaient mixtes. Dans l'ensemble, on voyait, en Allemagne, les catholiques soumis politiquement aux protestants. La chose fut particulièrement nette après Waterloo quand la Rhénanie passa à la Prusse.

Ce fut là une des expériences les plus absurdes de l'histoire et qui eut de profondes conséquences.

Le résultat d'une pareille situation fut que l'opinion générale de la civilisation européenne en vint à considérer comme certain que le catholicisme n'était plus, politiquement parlant, qu'une force déclinante. L'Espagne baissait en population, en richesse et en puissance; des millions de catholiques vivaient sous une domination protestante, souvent même, comme en Pologne et en Irlande, sous une persécution prolongée et sauvage. Pas d'unité en Italie, divisée en Etats séparés dont aucun n'avait une puissance réelle. Restait la France; mais là, un mouvement anticatholique croissant trouva toute sa force dans la Révolution et dans les temps qui suivirent. Restait aussi la maison régnante d'Autriche; mais elle gouvernait une masse compliquée de races différentes — germanique, hongroise, slave — et, dans les temps modernes, sa tâche devint toujours plus difficile comme son unité se désintégra toujours de plus en plus.

Et nous vivons en renversement de tout cela. Nous assistons, en ce qui concerne l'influence politique de la nationalité sur l'Eglise, aux débuts de temps nouveaux. Il est étonnant de constater combien peu d'esprits sont déjà conscients de l'état nouveau des choses et des résultats probables qui s'ensuivront demain. Les hommes sont habitués à vivre dans le passé et à s'aveugler sur les réalités du temps où ils vivent. L'émancipation de l'Irlande, par exemple, bien qu'acceptée par traité, n'est pas pleinement réalisée en Angleterre. On se heurte encore toujours au vague sentiment que, de façon ou d'autre, de pareilles choses ne peuvent durer. Le cas de la Pologne est plus frappant encore. En Europe occidentale, on s'imagine encore très généralement une Pologne dépendante et divisée. La plupart des gens instruits que vous rencontrez vous diront que le « corridor polonais » est, évidemment, condamné à disparaître, alors que, si ces gens avaient la vraie notion du réel, ils croiraient plutôt que c'est l'Etat protestant de la Prusse orientale qui perdra, probablement, sa richesse, sa population et son influence.

On ne se rend pas compte, non plus, de ce que l'écroulement du tsarisme signifie comme libération des énergies catholiques et suppression de forces politiques anticatholiques dans les pays slaves avoisinants.

Il en va de même du démembrement de l'empire d'Autriche. Parce qu'une maison régnante catholique a été jetée bas et que son règne nominal sur divers groupes de sujets a été détruit, on en conclut que l'influence politique en Europe centrale est moins catholique qu'avant la guerre. C'est exactement le contraire qui est vrai. Une cause de dissension entre groupes catholiques

a été écartée et une opportunité est née — encore inemployée — d'unir en un seul corps tous les catholiques allemands.

* * *

Notre génération commence seulement à se rendre compte de la très rapide croissance de l'Italie. Il y a vingt-cinq ans, l'Italie était déjà une nation mais guère une grande puissance, et on considérait l'Etat italien comme inférieur aux vieux Etats de l'Europe occidentale. Cette opinion apparut de façon frappante à la Conférence de la Paix. L'Italie avait perdu, proportionnellement, plus d'hommes que l'Angleterre, elle s'était battue opiniâtrément depuis les premiers mois de la grande campagne. Malgré de graves tentations (car elle fut la première victime du renforcement de l'ennemi dû à la révolution russe), elle resta fidèle aux Alliés. Et, pourtant, elle ne reçut pas de colonies, se vit refuser la côte adriatique, et on voulut même la tenir éloignée de Fiume. Elle avait remporté une victoire qui semblait pire qu'une défaite par ses sacrifices et par son manque de résultats. La conséquence fut qu'elle vit de près la catastrophe sociale. Nous savons tous ce qui advint. Le pays réagit magnifiquement, expulsa les parlementaires, accepta un gouvernement national fort, et depuis ce moment, d'année en année, l'Italie est devenue plus prospère, plus fière, mieux organisée, et plus formidable dans tous les domaines. Et pourtant, il est des esprits qui ne peuvent concevoir une chose aussi nouvelle (pour eux) que cette Italie moderne, puissance très grande et s'épanouissant grandement.

En Espagne, une chose semblable eut lieu, mais sur une échelle plus réduite. En réalité, il n'y a dans tout le champ de la culture catholique européenne qu'un endroit important où la vieille idée dix-neuvième siècle de la faiblesse catholique dans la vie politique européenne puisse encore se mouvoir à l'aise et c'est la France. Là, en effet, le parlementarisme, bien que s'affaiblissant rapidement, n'a pas été détruit et le politicien anticatholique peut nuire encore.

Quand on considère l'Europe dans son ensemble et que l'on compare, en cette matière des nationalités catholiques, la situation actuelle avec celle de 1900 par exemple, on ne peut pas ne pas être frappé de l'étendue du changement. La libération et l'accroissement des nationalités catholiques a été le trait essentiel des dernières vingt à trente années. L'historien futur le notera tout comme l'historien moderne note le déclin de l'Espagne et de l'Autriche au XVII^e siècle. Nous ne sommes pas encore assez éloignés de cette émancipation et de ce renforcement des nations catholiques pour les réaliser pleinement. L'homme sage les constatera tout de même et en surveillera les effets sur les temps qui viennent.

HILAIRE BELLOC.

Catholiques belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique

des idées et des faits

La candidature du duc de Leuchtenberg au trône de Belgique en 1831⁽¹⁾

La période montante est déjà finie. Les belles perspectives se sont évanouies pour le Prince depuis qu'il a eu connaissance de l'opposition de la France à sa candidature. Aussitôt, sans attendre le détail du débat au Congrès dans la séance du 11 janvier, il prend son parti de son échec avec une grandeur d'âme et une fierté patriotique dont témoignent les deux lettres qui suivent :

N^o 5. — (Une lettre du Duc de Bassano) en date du 10 janvier, annonce à son ami que le Gouvernement Français n'approuvait pas. Cette lettre arriva à Eischstädt dans la nuit du 15 au 16. Elle fut envoyée par un courrier au jeune Prince. Le courrier le trouva au Corps de garde, il répondit tout de suite à sa Maman et au Comte de M[é]jean les deux lettres n^{os} 5 et 6).

Anspach, le 17 janvier 1831.

BONNE ET CHÈRE MAMAN,

Du courage! — j'en ai, et quoique loin de vous et de mon meilleur ami, cette nouvelle m'a surpris et non ému. Je me suis dit à l'instant : si je fusse devenu Roi, je n'aurais pas été plus que ce que je veux être sans cela, le digne fils de mon Père. Il ne me reste de tout ceci que l'honneur, et c'est déjà beaucoup.

Masson vous dira qu'il m'a trouvé couché au corps de garde, montant ma garde de caporal.

Je vais continuer mes autres services, comme si de rien n'était. Celui-là qui peut lire dans les cœurs sait ce qui se passe dans le mien. J'embrasse Théodoline et Cerini et Fanni (2). Qu'elles ne soient pas tristes! Qu'elles se disent que, si je ne porte pas une couronne, j'ai du moins été jugé digne de la porter et digne d'être exclu. Adieu, bonne Maman, je vous embrasse et suis pour la vie votre bien tendre fils.

N^o 6.

Anspach.

CHER ET TENDRE AMI,

Le rêve est fini! il a été doux, il restera honorable pour moi. On a pensé à moi sans que je l'aie demandé, sans provocation de ma part. Ils ont trouvé mieux. Puisse la France trouver dans celui qui sera choisi le Français qu'elle aurait en moi.

Je suis enchanté de me trouver maintenant ici, quoique loin de Maman, loin de vous. Ma position est plus facile. Du courage! j'en ai tellement que je regrette de n'être pas avec vous à Eischstädt pour vous le montrer, pour vous en donner, car je crains que cette nouvelle ne fasse mal à Maman. Je ne vous écris que deux mots, car j'ai dit à Masson, qu'il partirait dans une heure, et je veux encore écrire à Maman.

Quoi qu'il eût été bien doux pour moi de ne pas me voir rejeter par la seule puissance que mon Père a honorée par ses services, je n'en continuerai pas moins à faire des vœux pour le bonheur de la France. Quant à moi, la devise de mon Père devant les yeux, je suis sûr que, où que le sort me place, j'y serai toujours avec honneur. Adieu, je vous embrasse.

* * *

Le rêve était fini, oui, il restait pourtant à vider le calice d'amertume. Avant de reproduire les deux dernières de nos lettres, nous résumerons les événements qui se passèrent en Belgique entre le 11 et le 23 janvier, journées au cours desquelles, à l'insu de l'intéressé, la candidature Leuchtenberg rebondit sérieusement.

Elle reprit consistance à tel point que ses promoteurs étaient incapables d'en arrêter l'élan et que le Duc de Bassano, « le moteur principal de cette élection » d'après Bresson, dans une lettre du 23 janvier au comte Sebastiani, lui explique qu'il n'y est pour rien et que cette reprise est due à ce que ses lettres pour l'enrayeur sont arrivées à Eischstädt après le départ des envoyés Belges.

Or, voici ce qui s'était passé. Le 11 janvier, le comte de Celles,

président du Comité diplomatique à Bruxelles, avait été amené, devant l'insistance de plusieurs membres du Congrès impatients d'une solution, à donner lecture de deux lettres qui n'étaient pas destinées à la publicité. L'une était de Bresson, l'autre de Firmin Rogier.

Par ce dernier, à qui son frère Charles servait souvent d'intermédiaire, le Gouvernement Provisoire savait déjà que la France s'opposerait à l'élection du duc de Leuchtenberg. Firmin, en effet, avait écrit le 8 janvier à Charles : « La combinaison Leuchtenberg est une des plus mauvaises. C'est nous mettre ici dans un état de suspicion continuelle avec la France : jamais elle n'y consentira. »

Mais, si le Gouvernement Provisoire était averti, ni le Congrès ni la Presse ne l'étaient, et les lettres Bresson et Rogier furent pour eux la première manifestation de l'opposition de la France.

Firmin Rogier, dans la sienne, relatait ses entretiens avec le ministre Sebastiani et avec le maréchal Gérard dont l'intimité avec le Roi était connue. Le premier lui avait dit que « jamais la France ne reconnaîtrait le duc de Leuchtenberg pour chef des Belges, et que l'on se flatterait en vain que le Roi de France lui accorderait une de ses filles; que la Belgique, gouvernée par le duc de Leuchtenberg, deviendrait le foyer où toutes les passions napoléoniennes fermenteraient ». — Le maréchal Gérard avait confirmé ces déclarations et ajouté tenir de Louis-Philippe que, « si le peuple belge veut l'amitié de la France, il ne doit pas se montrer favorable au fils de Beauharnais, que jamais la France ne le reconnaîtrait et que jamais surtout le roi Louis-Philippe ne lui donnerait une de ses filles pour femme ».

Bresson écrivait officiellement : L'élection de M. le duc de Leuchtenberg jetterait la Belgique dans de graves embarras. Ce prince ne serait certainement pas reconnu par les grandes puissances, et dans aucun cas par la France ».

La lecture de ces pièces fit sur le Congrès l'effet d'un véritable coup de fouet, par l'atteinte qu'elles portaient à la liberté de son choix. Et la presse s'empara de la lettre de Rogier, « en la mutilant », écrit l'auteur, de la façon la plus embarrassante pour le Roi à qu'on faisait dire « qu'il ne donnerait jamais sa fille au fils d'un Beauharnais ». On s'émut de ce que le nom du prince Eugène, une des gloires de l'armée, fut traité avec si peu d'égards, et on critiqua vivement cette tractation matrimoniale en plein vent. Si bien que le général Sebastiani adressa, le 14 janvier, par le *Messenger des Chambres*, la lettre ouverte suivante à M. F. Rogier :

« Comme ministre, je n'ai jamais eu à entretenir le Roi d'aucun arrangement relatif à sa famille. Le Roi n'a donc pu ni accorder, ni refuser ce qui ne lui a point été demandé.

J'ajouterais que, soit comme homme, soit comme interprète des pensées royales, je ne me serais jamais expliqué avec une telle légèreté sur la famille d'un prince dont le Roi estime la mémoire, et sous les ordres duquel je m'honore d'avoir longtemps combattu pour la gloire et l'indépendance de la France. »

L'intensité de la reprise, par le public, de l'idée Leuchtenberg est signalée par Charles Rogier à son frère en ces termes : « On promène et on chante Beauharnais. On ne retiendra pas l'élan », et le portrait de Beauharnais fait fureur.

Ce que confirme Bresson en écrivant, le 13, à Paris :

« Les efforts en faveur du duc de Leuchtenberg ne se ralentissent pas. Il est arrivé hier et avant hier de Paris une pacotille de ses portraits que l'on distribue à profusion au Congrès et aux femmes. »

Et, le 18 :

« Les efforts des partisans du duc de Leuchtenberg sont incroyables. Ils ont répandu le bruit qu'il avait fait savoir à Bruxelles qu'il accepterait en dépit de toutes les oppositions et que quatre jours après son élection il serait ici à cheval à leur tête. »

La tribune belge fit l'écho à cette popularité. Le 17, le baron de Stassart interpréta ouvertement les explications de Sebastiani comme une reculade qui permettait de reprendre l'idée Leuchtenberg. — De Robaulx dit : « Le champ est libre... On peut voter aussi bien pour Louis-Philippe que pour Nemours ou Leuchtenberg ».

Tout cela était connu à Paris, où on sentait les chances du duc Auguste grandir. On y reprochait à Sebastiani sa lettre, qui

(1) Voir la Revue du 27 avril 1928.

(2) Sœurs du Prince.

avait, disait-on, « relevé en Belgique les espérances des partisans du prince de Leuchtenberg ». Et Firmin Rogier, si net le 8 janvier sur le danger de cette candidature, en arriva à écrire à son frère, le 12 :

« Au point où les choses sont arrivées, il n'y a qu'un parti à prendre, proclamer le chef de l'Etat et négocier après pour le faire reconnaître. Si le prince de Leuchtenberg a en effet un parti aussi nombreux que les journaux l'annoncent, s'il est bien prouvé que la majorité de la nation sera favorable à cette élection, eh! bien qu'on en finisse, que le Congrès le proclame, qu'il y ait presque unanimité, s'il est possible, et l'on verra après... »

« Le Cabinet du Palais Royal serait amené à le reconnaître bientôt, et peut-être à ne pas lui refuser une princesse d'Orléans pour femme. »

Et, le 13 :

« J'ai vu hier soir Sebastiani. Il persiste toujours à affirmer que la France ne reconnaîtrait pas le jeune duc de Leuchtenberg comme roi des Belges. Moi je persiste à écrire que le Congrès doit se f... de la diplomatie et pousser en avant. »

Le gouvernement français se vit alors obligé de frapper un grand coup, et, le 21 janvier, le ministre déclara à la tribune que si le duc de Leuchtenberg était élu, la France ne le reconnaîtrait pas. En même temps il écrivait à Bresson, en le chargeant de communiquer cette lettre au Congrès :

« Le Conseil du Roi, qui s'est assemblé aujourd'hui, a été unanime sur la nécessité de déclarer au gouvernement provisoire que le gouvernement français regarderait le choix du duc de Leuchtenberg au trône de la Belgique comme un acte d'hostilité envers la France. Dans le cas où le Congrès, malgré cette déclaration, procéderait à cette élection, vous quitteriez immédiatement Bruxelles... »

... C'en était fait de la candidature. Elle échoua au vote du 3 février.

Des péripéties que nous venons de résumer, advenues entre le 11 et le 21 janvier, le prince Auguste n'eut que des échos tardifs par les journaux allemands, notamment le *Correspondant de Nuremberg*; car, chose curieuse, il ne recevait, au dire de M. de Rumigny, aucun journal belge, ni français. Ce qu'il sut donc seulement à cette époque, c'est qu'à la séance du Congrès du 11, sa candidature avait été violemment attaquée, et qu'à celle du 12, ses partisans avaient fait son éloge. C'est sous l'impression de ces brèves et incomplètes nouvelles qu'il écrivit les deux lettres qui suivent :

N° 7. — (Lettre au Comte M[é]jean).

Anspach, 18 janvier.

CHER ET BIEN TENDRE AMI,

Il est neuf heures et demie du soir, je suis seul, je puis donc m'entretenir avec vous; j'en ai grand besoin.

Hier, je reçus sans en être peiné la lettre que m'apporta Masson et qui m'annonçait que tout était fini; mais aujourd'hui, mon ami, je suis frappé jusqu'au fond de mon cœur, et où puis-je mieux déposer mes chagrins que dans le sein de mon meilleur ami?

J'ai lu ce soir le *Correspondant de Nuremberg*, il contient la séance du Congrès de Bruxelles du 11 janvier. Que la France m'eût exclu, qu'elle m'eût préféré tout autre, c'était sûr, sans doute, puisque c'eût été de la France seule que j'aurais espéré de l'appui. — Mais des injures! — Vous qui savez à quel point je suis Français, jugez l'impression qu'a dû faire sur moi la lecture de cette séance, et le compte qu'on y rend des réponses du ministre français et même du Roi! — On lit dans ses réponses que, de toutes les combinaisons, la plus malheureuse était celle qui appelait le duc de Leuchtenberg sur le trône! — que le Gouvernement français non seulement ne le soutiendrait pas, mais même ne le reconnaîtrait pas, — qu'on se flatterait en vain que le Roi des Français donnerait une de ses filles à un fils d'Eugène Beauharnais! que le Roi des Français a dit au maréchal Gérard ou au général Lafayette qu'il conseillait aux Belges, s'ils voulaient conserver l'amitié de la France, de ne pas favoriser l'élection du prince Auguste, parce que jamais la France ne le reconnaîtrait! etc.

En est-ce assez? Grands Dieux! — Ainsi le ministre français et le Roi de France me désignent à l'Europe comme un *Ennemi*! Et pourquoi, sur quel motifs? Que me reprochent-ils : une seule chose, je suis le *fils du prince Eugène*! C'est donc expressément parce que je suis le fils d'un Français, et de quel Français! que tombent sur moi l'exclusion, le repoussement de la France. — Oh! mon ami, je ne saurais vous dire ce que je souffre. — Les ministres de Charles X et Charles lui-même m'ont montré plus de bienveillance et plus de justice, ils n'ont jamais parlé de mon père qu'avec respect.

Me voilà donc à jamais exclu de cette belle France, l'unique objet de mes affections; je resterai Français, Dieu le sait! mais banni! — Je n'en puis plus!

Allez donc, cher ami, chez Rumigny. Dites-lui l'exacte vérité, toute la vérité. — Dites-lui que je suis resté insensible au renversement de toutes les espérances qu'on m'avait données et que, certes, je n'avais pas cherchées, mais que je ne puis demeurer insensible aux sentiments exprimés sur mon compte à cette occasion, et par le Roi de France et par son Gouvernement. Priez-le d'écrire au ministre (fût-ce même officiellement et en mon nom) et de lui demander ce qu'a donc fait le fils du prince Eugène pour que la France le repousse et le repousse en de tels termes.

Français avant tout, il n'a jusqu'à présent aspiré qu'à être reconnu pour tel. De quel droit et sur quel prétexte lui enlève-t-on cet espoir?

Si vous le voulez, montrez cette lettre à Rumigny. Peut-être, après l'avoir lue, il pourra écrire à son Gouvernement avec plus de conviction. Certes, je ne demande rien à ce Gouvernement, je ne pourrais plus lui rien demander avec honneur, mais le Gouvernement ne sentirait-il pas lui-même le besoin de désavouer tout ce qui a dû blesser ma bonne Mère et moi?

Ce qui m'inquiète le plus en ce moment, c'est de ne pouvoir m'assurer par mes yeux que la santé de Maman ne souffrira pas de tout ceci. Pauvre Maman! elle ne méritait pas d'éprouver de nouvelles peines.

Je demande conseil à Rumigny; je lui demande appui. Il sait, lui, que je suis Français et bien Français; à ce titre, il ne doit pas vouloir que je sois injustement offensé. — Dites-lui que je lui demande une seule chose, c'est de savoir si le fils du prince Eugène, et uniquement parce qu'il est le fils d'un tel Père, sera condamné pour toujours à demeurer étranger à sa patrie et à être considéré par elle-même comme étranger.

Adieu, cher Ami, je termine, car je sens que plus j'écris et plus je deviens agité. Ecrivez-moi bientôt. Ecrivez-moi souvent, je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. — Vous rappelez-vous que Sebastiani ne répondit pas un mot à une lettre aimable que je lui écrivis à Aix-la-Chapelle, après l'y avoir rencontré? Son silence dut-il me faire pressentir que, plus tard, je trouverais en lui un ennemi personnel? Mais, encore une fois, qu'ai-je donc fait pour mériter tant de haine? Vous le savez, vous qui avez toujours lu au fond de mon cœur.

N° 8. — (Lettre au Comte M[é]jean).

À la réception des deux lettres écrites du Corps de garde, S. A. R. Madame la Duchesse, le Comte M[é]jean et plusieurs autres se hâtèrent d'écrire au jeune Prince pour lui exprimer la vive satisfaction que ces deux lettres leur avaient fait éprouver.

Il répond :

Cher et tendre ami. Que je suis heureux aujourd'hui! Les bonnes lettres que j'ai reçues de vous, de Maman, de Linda, Fanni et Cerini m'ont tout fait oublier. — Depuis hier soir, depuis que je sais que j'ai fait un pas de plus dans l'estime de mes amis, je ne crains rien, rien. On peut me descendre, mais m'abaisser, m'abattre, non. On n'y a pas réussi cette fois-ci, on n'y réussira pas une autre fois. — Une seule chose me peine, et, vous aussi, vous en serez peiné, j'en suis sûr.

On m'offre une couronne comme à un Français, comme fils du prince Eugène, et je vois ma patrie, celle pour qui je donnerais à l'instant tout mon sang, me repousser et m'exclure: Et comment? Comme fils du prince Eugène. Ah! cher ami, l'homme peut être fort, il l'est quand il est content de lui, quand sa conscience lui dit qu'il a bien fait; mais il est dur, bien dur, de voir s'évanouir ainsi ses plus chères espérances.

Et que m'importe maintenant si la France veut de moi, dès qu'elle n'aura cherché en moi que le duc de Leuchtenberg au lieu

du fils d'Eugène, que l'étranger au lieu du Français? — Je serais donc alors et toujours étranger au sein de ma patrie!

Lorsque Masson m'apporta la lettre qui m'annonçait que les Belges choisiraient, pour les gouverner, mon cousin Otto, j'annonçai cette nouvelle à Spretty du même front, de la même voix que j'aurais annoncé la nouvelle de ma propre nomination. J'ajoutai même que, quoique Otto soit encore bien jeune, les Belges auraient en lui un bon souverain, qui a un cœur excellent et qui aime le travail par-dessus tout; mais, depuis que j'ai lu que la France et son Roi m'ont exclu *comme fils de mon père!* le sourire est bien encore sur mes lèvres, mais la douleur est dans mon cœur, et elle y est d'autant plus profonde que vous n'êtes pas auprès de moi.

Ah! mon ami, si le premier jour j'ai été content que vous fussiez tous loin de moi, par crainte peut-être que le chagrin de Maman ne m'ébranlât, je sens bien différemment aujourd'hui, où j'en aurais tant besoin. L'espoir que la France ne me renie pas, qu'elle ne se refuse pas à voir en moi un de ses enfants.

Avez-vous lu la séance du 12 du Congrès belge, elle est bien intéressante, bien flatteuse pour moi. Malgré le veto de la France, il me reste encore des amis. Cette idée seule m'est douce, elle me consolait de tout, si rien pouvait consoler de se voir renié de sa Patrie.

Il me tarde bien, cher ami, de recevoir de vos nouvelles, elles sont au moins une consolation pour moi.

Adieu, je vous serre de toutes mes forces contre mon cœur! A vous pour la vie.

P. S. — Que Rumigny n'écrive pas, au nom du ciel, à son Gouvernement avant que l'élection des Belges soit connue. Je ne voudrais, pour tout l'or du monde, avoir l'air de mendier une couronne.

Personne ne songera à contester que ces lettres du duc de Leuchtenberg reflètent un beau caractère et ont de l'allure. Il se trompait toutefois, on l'a vu, en se croyant exclu par Louis-Philippe du trône belge comme Français. Il l'était uniquement comme membre de la famille de Napoléon. Et le comte Sebastiani, pour le bien préciser, écrivait à Bresson le 21 janvier: «Aucun sentiment qui puisse blesser le duc de Leuchtenberg en sa famille, que nous honorons plus que personne, ne se mêle à notre acte politique.»

Il prescrivait également à M. de Rumigny, le 30 janvier, de saisir la première occasion.

«pour entretenir la duchesse des sentiments d'affection et d'estime que le Roi lui porte, ainsi qu'à son fils... Vous répétez que, si des raisons d'Etat nous ont imposé le rigoureux devoir de nous montrer contraires aux vœux des partisans du prince en Belgique, l'accomplissement de ce devoir nous a été d'autant plus pénible que nos sentiments pour S. A. R. et notre respect pour la mémoire de son père sont à la fois plus vifs et plus profonds.»

Du reste, le marquis de Rumigny n'avait pas attendu cette dépêche pour s'efforcer d'adoucir cette tristesse du jeune duc. Il écrivit le 25 janvier:

«Maintenant, grâce aux explications que je lui ai données sur la gravité des motifs politiques qui s'opposaient à son élection, sa douleur est en quelque façon tempérée. Il lui faut encore de la résignation pour comprendre tout à fait bien qu'il n'a point perdu une couronne. Mais à vingt ans cette illusion est excusable.»

L'illusion persista cependant quelques jours, et l'espoir revint même, lorsqu'on sut à Munich combien le parti du prince en Belgique était puissant; car M. de Rumigny écrivit le 1^{er} février:

«Les Conseillers du Prince sont fort embarrassés. Le comte Méjean m'a apporté une lettre du duc dans laquelle il témoigne toute sa douleur de la position dans laquelle il se trouve: il lui paraît que les Belges veulent le nommer. Dans ce cas, que doit-il faire?»

«Il ne voudrait absolument pas accepter la couronne, si le Roi de France n'y consent pas et ne veut pas le soutenir... D'un autre côté, raisonnant comme il est permis à son âge, il pense que peut-être le roi de France, rendant justice à son dévouement et à ses

désirs, a pu changer d'idée; en conséquence il charge M. de Méjean de venir me demander conseil.»

Et le diplomate démontre à son interlocuteur que le prince ne pourrait jamais être que l'élu d'un parti, et à ce titre, suspect au Roi; — que tous les mécontents de France se grouperaient autour de lui pour jeter le trouble dans leur pays; — que toutes les puissances verraient avec inquiétude pour leurs propres couronnes un membre de la famille de Napoléon occuper encore un trône; — que le manque d'union chez les Belges le rendrait prisonnier du parti qui l'aurait patronné; — qu'il ne serait à proprement parler que le Roi de Bruxelles; — que le Prince n'était, du reste, pas sûr d'être élu; — qu'il y avait là sans doute une intrigue qu'il n'avait pas percée.

«Je l'engageai donc loyalement à inviter le Prince à ne pas compromettre, par une demande que tout me prouvait devoir être téméraire au dernier degré, la bonne réputation qui lui avait valu l'honneur d'une candidature, sa vie présente, son avenir; et je lui fis comprendre qu'il devait à la bienveillance dont le roi continuait à lui donner hautement le témoignage de s'abandonner franchement à lui, et, par conséquent, de n'agir que conformément à ses intentions.»

«M. de Méjean se rendit à ces raisons et je suis convaincu maintenant que, si, par aventure, le duc de Leuchtenberg était élu, il n'accepterait point avant d'avoir soumis son élection à l'approbation de Sa Majesté.»

L'élection du duc de Nemours mit définitivement fin aux hésitations comme aux espérances, et la dépêche Rumigny du 7 février porte que «la duchesse est maintenant pleinement convaincue que le Roi et le Gouvernement sont entièrement étrangers à tous les propos qui, prononcés à la tribune de Belgique, étaient de nature à l'affliger ainsi que son fils.»

On voit encore, par les mêmes dépêches, que le roi de Bavière ne dissimula pas son mécontentement de ce que toute l'affaire de la candidature du duc Auguste au trône de Belgique se fût passée dans le mystère; d'autant plus que les actes diplomatiques de 1815 l'établissent encore en quelque sorte le surveillant de toute cette famille à l'égard des Puissances.

Le duc reprit son service et ses études et ne fit plus parler de lui jusqu'au jour où, en 1834, un chargé d'affaires portugais vint lui offrir la main de dona Maria da Gloria, reine de Portugal. Il l'épousa le 23 janvier 1835, et un tableau de Monten le représente en grand uniforme caracolant, entouré d'un brillant état-major. La gravure de ce tableau, par Maxel, porte l'inscription suivante:

«S. A. R. le prince dom Auguste de Portugal,
Duc de Leuchtenberg et Santa-Cruz,
Prince d'Eischstädt.»

«(Dédié à S. A. R. Madame la Duchesse de Leuchtenberg, née princesse royale de Bavière)».

Auguste de Beauharnais jouit bien peu de sa couronne. Deux mois après son mariage il mourut subitement d'une angine cancéreuse.

Rapprochement curieux: la couronne que ce prince n'avait pas portée en Belgique fut mise sur la tête d'un Saxe-Cobourg. Et c'est un autre Saxe-Cobourg, Ferdinand, neveu de Léopold I^{er}, qui porta après Auguste de Leuchtenberg celle de Portugal en épousant sa veuve, Dona Maria.

Comte Hippolyte d'URSEL.

Les "Témoignages", de M. Paul Bourget

M. Paul Bourget vient d'ajouter à son œuvre critique un nouveau livre où l'on retrouve la curiosité, la méthode et les qualités des *Essais de psychologie*, des *Etudes et Portraits*, des *Pages et Nouvelles Pages de Doctrine*. Ces *Quelques Témoignages*, si nous en croyons leur auteur, ne seraient pourtant pas de la critique, puisque la critique « décide de la valeur, des qualités et des défauts d'une œuvre », et que nous n'allons trouver ici que des « impressions ». Ce jeu de mots est inspiré par une inadmissible modestie. Les « témoignages » de M. Paul Bourget, ses impressions, comme il dit, aident à des jugements. Il est bien forcé d'en convenir. Et ils méritent presque toujours d'être appelés de parfaits jugements, très solides, très résolus.

Mais ces jugements sont plus d'un psychologue que d'un professeur d'esthétique. M. Paul Bourget suit sa pente. Il cède aussi au goût d'un temps trop ouvert aux lettres étrangères pour s'attarder à l'étude des conditions de vie et de succès des lettres nationales. Du beau et du laid, pourquoi prendre souci? Tout notre droit et tout notre devoir, c'est de comprendre... Nous appuyons à peine. M. Paul Bourget écrivait, en effet, dans une petite note déjà bien vieille, puisqu'elle se trouve au premier volume des *Etudes et Portraits* : « Une page de prose ou de poésie manifeste... une étude de l'âme de celui qui l'a mise au jour. Pour comprendre cette page, c'est une condition indispensable que de se représenter cet état de l'âme. Ce que l'ancienne critique appelait l'imperfection d'une œuvre apparaît alors comme une condition de la vie même de cette œuvre. »

Libéralisme, libéralisme, voilà bien de tes coups! Est-ce que d'être la condition d'une certaine vie, l'imperfection cesse d'être l'imperfection? Et ne serait-il plus permis, ne serait-il plus salubre de la connaître? Ne fut-ce que pour la réduire ou pour l'éviter dans les œuvres futures.

Mais la critique de M. Paul Bourget est trop intelligente; elle nous a aidé à comprendre trop d'âmes, trop de grands livres, trop de formes de beauté, inégales sans doute, mais si agréablement diverses, pour que nous allions lui reprocher d'avoir méconnu parfois les exigences de l'esthétique. Prenons-la comme elle est. Nous savons bien que ce n'est pas une petite chose.

* * *

Les *Quelques Témoignages* sont des écrits de circonstance. A propos de l'anniversaire d'un écrivain, de la publication ou de la réédition d'un beau livre, M. Paul Bourget apporte son point de vue. Et ce point de vue est toujours plus ou moins une découverte de causes. « Sa passion », nous dit-il de Balzac, « sa passion était la recherche des causes. Celle d'Anatole France était la recherche des nuances ». On sait combien M. Bourget s'est mis à l'école de l'auteur de la *Comédie humaine*, avec quelle ferveur — elle apparaît encore dans son dernier livre — il l'a étudié. Balzac et Taine auront été ses maîtres les plus constants —, un romancier philosophe, un philosophe historien et critique. Et comme les *Quelques Témoignages* sont entièrement consacrés (exception faite pour Pascal) à des livres et à des écrivains du XIX^e siècle, ce sont des causes contemporaines qu'il nous montre sans cesse; c'est à une intelligence plus vive de notre temps qu'il nous introduit.

Ce qui, sans doute, aura le plus frappé M. Paul Bourget dans l'histoire intellectuelle du XIX^e siècle, c'est ce qu'il a appelé d'un mot qui revient souvent sous sa plume : le scientisme. Il en trouve les traces à peu près chez tous les écrivains qu'il rencontre, jusque chez le moins intellectualiste des hommes, ce Maurice Barrès, à qui l'auteur des *Témoignages* consacre un émouvant panégyrique. Barrès, nous dit-il, en entrant dans la vie littéraire subit d'abord l'influence dominante de Taine et de Renan. La sombre philosophie de ces maîtres devait écraser le jeune homme. Elle le conduit, en effet, à travers le fatalisme qu'elle enseigne, à une vue découragée de la vie. A quoi bon agir, s'efforcer, se dévouer pour une belle cause, puisqu'au bout du compte, dans cet univers livré au plus implacable déterminisme, l'homme est condamné à l'impuissance? Du moins, son « moi » existe-t-il. C'est même la seule réalité qu'il atteigne directement. Il le cultivera donc, comme une plante très rare et très précieuse. Mais ce culte l'entraîne sur le chemin de l'individualisme anarchique...

Voilà le premier Barrès, le Barrès de la « tragédie du moi », singulièrement éclairé. Ces excès d'égotisme, cette parade insolente, ces poses, ces coquetteries, tout ce dandisme devant le miroir auraient leur source secrète dans la philosophie étroite de Renan et de Taine. Ce ne peut être qu'une hypothèse, mais qu'elle est ingénieuse, qu'elle établit avec vraisemblance le rapport que nous souhaitons de découvrir entre le jeune écrivain un peu extravagant et les maîtres qu'il a aimés!

Sous la phrase éclatante et nombreuse d'un Flaubert, d'un Paul de Saint-Victor, Bourget retrouve encore l'empreinte du scientisme. C'est chez l'un ce goût minutieux de la précision, chez l'autre, une parfaite érudition qui montrent que l'écrivain ne se contente plus, comme ses pères romantiques, des débordements de la rêverie, des émotions feintes ou des seules divinations du cœur.

Mais pour bien voir les idées dominantes qui ont conduit le XIX^e siècle, pour saisir aussi quelques points de repère de la pensée de M. Paul Bourget, c'est à son dernier article qu'il faut s'attarder, à ces *Réflexions sur le XIX^e siècle*, qui ont été écrites à propos du vigoureux pamphlet de Léon Daudet. Bourget ne diminue pas ce siècle que tant de talents ont illustré. Il sait, au surplus tout ce qu'il lui doit. Mais à la différence de tant d'autres pour qui la thèse de Daudet a été une manière de scandale, il remet en place les talents d'une part, les doctrines d'autre part. « Il n'y a pas, dans notre littérature, dira-t-il, de chef-d'œuvre supérieur à *Candide*, et c'est aussi le plus mortel bréviaire de nihilisme. Aucune éloquence n'a jamais surpassé en pathétique celle de Rousseau, et elle a pour terme la férocité de Robespierre. La valeur du talent est donc une chose. La valeur des idées que sert ce talent en est une autre. Le legs d'un siècle est double. Il laisse après lui des œuvres qui peuvent avoir été faites, comme disait La Bruyère, de main d'ouvrier, et des enseignements qui peuvent, au contraire, ne propager que l'erreur. »

Distinction essentielle, élémentaire, mais trop peu remarquée, et qui permet de traiter sans injustice le siècle qui, après avoir débuté par une révolution absurde, s'achève, en 1914, par la plus brutale des guerres, enfermant entre deux dates sanglantes toutes les sortes d'erreurs, toutes les formes d'irréalisme; l'individualisme qui tire l'homme par artifice de son milieu social, le romantisme, le libéralisme et la démocratie qui privent l'art, l'intelligence et la cité du primat de la raison, le scientisme enfin qui mutile la nature pour ne plus considérer en elle que la matière. Il faut lire les fortes pages de Bourget, qui dit cela bien autrement, qui projette, sur cette complexe histoire, des lumières d'une remarquable vivacité.

* * *

Et ces lumières sont distribuées avec une sérénité étonnante. On trouverait malaisément un esprit plus paisible, une plus grande charité intellectuelle. Nul accent de pamphlet, nul ton de polémique. Cette pensée vigoureuse ne s'est pourtant pas contentée d'observer son époque; elle l'a jugée presque toujours pour la désapprouver. Le jugement est porté néanmoins sans aigreur, sans aucune espèce de violence. Que Bourget traite par exemple d'Anatole France, cet ami de jeunesse que l'affaire Dreyfus a séparé de lui et que nous avons vu finir dans l'amitié des pires révolutionnaires, ce n'est point par de petites raisons qu'il expliquera cette disgrâce, par la peur, par un goût sordide de la popularité ou par quelque diminution intellectuelle. Il aime mieux voir en lui un artiste déenchâné que la platitude du temps a blessé, qui s'est réfugié d'abord dans l'histoire, épris de l'antiquité grecque et de ce gracieux XVIII^e siècle, qui avait rendu aux mœurs quelque chose de la liberté des premiers âges, puis emporté par une folle espérance, qui a mis dans l'avenir son rêve d'une vie sans contrainte. Il est évident que le catholique très fidèle qu'est M. Paul Bourget n'approuve point cet appétit d'indiscipline. Il s'attache seulement à le comprendre et je ne sais rien de plus intelligemment conforme au grand précepte de l'Evangile qui nous recommande de ne pas juger notre prochain.

On ne nie certes pas le libre arbitre. On remarque simplement que dans un univers qui porte la dure empreinte du péché originel, la place est étroite où peut jouer notre liberté et que, si nous n'y prenons garde, si nous nous abandonnons imprudemment au formidable mécanisme du monde extérieur et des influences qu'il combine, cette place, où il nous reste possible d'affirmer la dignité de notre condition, se rétrécit encore. Tout finit par être produit sans nous, mais jusqu'à l'intime de nous-même, dans la cellule mystérieuse où s'exerce notre pensée.

Tout est produit! Voici que nous retrouvons jusque chez les moins déterministes de nos maîtres — et après quels détours! — quelque chose de cette philosophie tainienne contre laquelle toute son œuvre réagit. Mais chez Bourget, il reste une ouverture par où descend, avec la lumière, l'air des hauteurs, le grand souffle de l'esprit.

JEAN VALSCHAERTS.

Un roman " historique "

Un critique très averti en matière d'art, mais dont le jugement et la compétence en matière historique me paraissent moins solides, écrit à propos de l'*Histoire de Belgique* publiée par M. Adrien de Meeüs : « Nous venons de lire d'une traite l'*Histoire de Belgique*, de M. Adrien de Meeüs. Passionnante comme un roman? Plutôt comme une œuvre qui se tient, que guide, que soutient, que soulève une idée maîtresse, le chef-d'œuvre. Méthode créatrice, la synthèse que, pour la première fois, nous voyons appliquer à l'histoire de notre pays par un historien. Et celui-ci n'est pas ce que l'historien se vante souvent d'être : un analyste attaché à de grandes choses comme si elles étaient toutes petites et qui promène un falot à travers un dédale inextricable. Adrien de Meeüs, lui, projette dessus l'éclat d'un phare et voilà que, brusquement, tout s'éclaire d'un seul coup ».

Un autre critique, un peu moins louangeur toutefois, car il a commencé son article par faire des réserves, proclame le livre de M. de Meeüs « un beau et bon livre qui fait réfléchir et qui apprend bien des choses à ce public « cultivé » qui est généralement si ignorant de notre histoire nationale ».

Le volume du jeune écrivain mérite-t-il de semblables éloges? M. de Meeüs est-il de ces preux dont

*Les pareils à deux fois ne se font point connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître?*

Cette dernière phrase fait songer à des voyants qui se feraient expliquer les théories des couleurs par un aveugle-né.

Je crois rendre service à nos lecteurs en promenant à travers quelques pages du livre de M. de Meeüs le scalpel de la critique. Il me semble du devoir de notre revue de montrer ce qu'est en réalité ce prétendu chef-d'œuvre et de réagir contre les effets d'une réclame bien organisée. L'ouvrage de M. de Meeüs n'est pas celui où il faut aller chercher la connaissance de l'histoire de Belgique et l'on éprouve un patriotique regret à la pensée qu'à l'étranger, en France surtout où l'on affirme qu'il est déjà beaucoup lu, on apprendra à apprécier nos rois et nos gouvernants dans un volume où s'accumulent erreurs et ignorances et où notamment notre politique du XIX^e siècle se trouve indiquée comme une politique incorrecte.

Ceci dit, j'entre en matière sans plus de préambule, en prévenant mes lecteurs que je me bornerai à examiner certaines des affirmations de M. de Meeüs relatives à notre histoire contemporaine. Je pense avoir pour cette question quelque compétence. L'espace qui m'est réservé ici ne me permettrait d'ailleurs pas d'entreprendre un examen plus général du livre.

* * *

Constataons d'abord que M. de Meeüs puise dans son imagination des ressources étonnantes pour simplifier les problèmes historiques. Ainsi simplifie-t-il remarquablement l'histoire de la révolution de juillet. Selon lui, Charles X et Polignac ont voulu donner à la France des satisfactions de prestige et de gloire, lui conquérir la Belgique et la rive gauche du Rhin. Pour éviter toute résistance, le souverain et son ministre décidèrent de renvoyer la Chambre des Députés, de museler la presse et de supprimer tous les moyens d'agitation. Malheureusement, ils auraient mal calculé cette partie de l'opération et le peuple de Paris résista. Une fois de plus — M. de Meeüs développe en effet constamment dans son livre la théorie que les souverains eurent toujours raison contre leurs sujets révoltés — les populations ont méconnu, selon l'auteur, les intentions du monarque qui voulait la grandeur de son pays.

Je me demande comment les lecteurs que M. de Meeüs a trouvés en France auront accueilli cette page, eux auxquels on a toujours montré dans la révolution de juillet une révolution provoquée par la politique intérieure, par les dissentiments entre Charles X et la Chambre des députés, par la lutte entre la monarchie qui tend à l'absolutisme et le libéralisme à l'influence sans cesse grandissante.

M. de Meeüs révolutionne tout cela avec une stupéfiante assurance fort apparentée à une complète ignorance des sujets traités.

Il disserte en outre sur des documents sans les avoir lus ou sans les avoir compris. A la page 215 il affirme que la funeste campagne des Dix Jours nous aurait privés de tous les avantages arrachés par la Belgique à la Conférence de Londres : l'annexion à notre pays du Limbourg et du Luxembourg, la liberté absolue de l'Escaut, le partage équitable de la dette. Si M. de Meeüs avait lu le texte du traité des XVIII articles, il aurait vu que la Conférence ne nous avait donné ni le Luxembourg ni le Limbourg; qu'elle s'était bornée à nous promettre les bons offices des Puissances pour maintenir le *statu quo* dans le Grand-Duché au cours d'une négociation que la Belgique aurait à ouvrir avec les Pays-Bas et avec la Confédération germanique au sujet du dit duché. Elle nous accordait une satisfaction platonique destinée à nous faire accepter plus aisément les XVIII articles. Il est vraisemblable que jamais la Confédération germanique n'eût acquiescé à l'abandon du territoire luxembourgeois par le roi Guillaume et que ni la Russie, ni la Prusse, ni l'Autriche n'eussent pesé sur ce souverain dans cette question. De même pour le Limbourg, les XVIII articles se bornaient à dire que s'il était constaté que la République des Provinces-Unies n'exerçait pas exclusivement la souveraineté dans la ville de Maestricht en 1790, il serait avisé par les deux parties aux moyens de s'entendre à cet égard sur un arrangement convenable.

En somme, la Conférence de Londres avait laissé la solution de ces deux questions en grande partie au bon vouloir du roi des Pays-Bas et l'on sait quel esprit négatif de conciliation animait ce souverain à notre égard.

Jamais il ne fut question d'appliquer à l'Escaut un régime de liberté absolue.

Les bases de séparation du 27 janvier 1831, le traité des XVIII articles, le traité du 15 novembre 1831, le thème hollandais du 30 juin 1832, le thème de lord Palmerston du 6 septembre de la même année, le traité du 19 avril 1839, tous, dans des termes à peu près identiques, soumettent l'Escaut au régime établi par les articles 108 à 117 de l'acte général du Congrès de Vienne, articles qui prévoient l'établissement de péages sur les fleuves internationaux.

En outre, la Conférence n'entendit porter en rien atteinte à la souveraineté des Pays-Bas sur la partie de l'Escaut qui lui appartenait.

* * *

Le récit que fait M. de Meeûs des négociations de la Conférence de Londres à propos de la constitution du royaume de Belgique est faux entièrement. Revendications hollandaises, ambitions allemandes, hésitations anglaises, écrit-il, tels sont les facteurs qui vont dominer la lutte diplomatique à Londres. Il oublie d'y citer le facteur peut-être le plus important : les appétits français.

J'ai dans cette revue, le 8 avril 1927, indiqué quelle avait été la politique de Talleyrand à la Conférence de Londres. Je ne crois pas nécessaire de rappeler ce que j'ai écrit alors. Mais je citerai une page tracée tout récemment par un historien français qui, à l'encontre de M. de Meeûs, n'écrit pas en donnant libre cours à son imagination, mais a étudié dans les archives de Londres et dans celles du quai d'Orsay les questions qu'il traite.

Le général Lamarque, — écrit M. Raymond Guyot, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à la page 66 de son livre : *La première entente cordiale*, — dans la séance du 29 décembre (1830) de la Chambre des députés... proposait aux applaudissements de l'assemblée, pour régler l'affaire belge, un moyen « plus digne de la France, l'annexion de tout le pays, sauf Anvers, qui deviendrait port libre, puisque l'Angleterre voulait seulement nous écarter des bouches de l'Escaut, — fleuve rival de la Tamise ». A la tribune, répondant à ce discours, le général Sebastiani, ministre des Affaires étrangères, feignit de voir là seulement des regrets bien naturels, que « nous partageons tous », disait-il, mais qui ne pouvaient fonder des espérances, encore moins un programme de politique. En fait, cependant, il adopta le programme de Lamarque ou du moins il se fit scrupule de n'en pas essayer la réalisation totale ou partielle. Le 30 décembre, il écrit à Talleyrand qu'il faut obtenir pour la France « une juste réparation du passé et le repos de son avenir », c'est-à-dire la réunion ou la royauté de Nemours, en faisant une ville libre d'Anvers et peut-être d'Ostende. Le 3 janvier, il revient à la charge en s'appuyant sur les demandes des Belges, les pétitions qui circulent dans tous les pays. Le même jour, M^{me} Adelaïde écrit aussi à Talleyrand que la réunion est « le désir bien prononcé de notre nation ». Et le soir même le président du Conseil Lafitte, rompant à l'égard de lord Stuart le silence gardé par Sebastiani, déclare à l'ambassadeur que la réunion ou « le protectorat » de la Belgique est la seule solution acceptable pour la France. Le 10 janvier, enfin, à l'audience de réception du nouvel ambassadeur, lord Grandville, qui a remplacé Stuart le 7, Sebastiani lui déclare que la France est encore humiliée de sa défaite de 1815 et qu'il n'y aura jamais de paix solide en Europe tant qu'elle sera privée des parties de territoire qu'elle possédait avant la révolution. Le 30 janvier, Flahaut, chargé de proposer cette combinaison à Talleyrand et à l'Angleterre, repartait pour Londres. Talleyrand a parlé plus tard, dans sa correspondance et ses mémoires, avec beaucoup de dédain des illusions qu'il attribue à Sebastiani et des entreprises du ministre pour y donner corps. A la vérité il essaya lui aussi d'entraîner la Conférence et surtout le gouvernement britannique à satisfaire les vœux de l'opinion française.

M. de Meeûs ignore tout cela ou il le passe sous silence désirant donner à la France dans l'établissement de notre indépendance un rôle désintéressé qu'en réalité elle ne joua pas. Il fait en outre honneur à Talleyrand d'avoir, pour sauver les résultats de notre révolution, trouvé l'expédient de la neutralité et d'avoir feint de n'en vouloir à aucun prix pour mieux se la faire imposer par le « candide Palmerston ». Si quelqu'un mérite cette dédaigneuse épithète de « candide », qui ne répond nullement au caractère de lord Palmerston, c'est certes M. de Meeûs quand il paraît se figurer que l'on acceptera une explication en contradiction complète avec les faits et avec les jugements même d'historiens français.

Ce n'est pas Talleyrand, ni non plus Louis-Philippe, contrairement à ce qu'écrit M. de Meeûs, qui conçut le premier l'idée de la neutralité. Celle-ci avait, dès le milieu de novembre, ainsi que le dit M. Guyot, été suggérée par Matuszewicz, plénipotentiaire russe, comme une solution propre à « préserver la Belgique de la France et la Hollande de la Belgique ». Talleyrand, qui ne se dissimulait pas le but poursuivi par la Conférence, tenta de se faire payer son adhésion par la cession à la France de Philippeville et de Mariembourg ou par une autre satisfaction territoriale. L'annonce de l'établissement de la neutralité belge ne provoqua pas de satisfaction en France. On ne cacha pas à Talleyrand que « le vœu d'une grande masse, sinon de la nation entière, était pour la réunion. Le 27 janvier, Sebastiani était vivement attaqué à la Chambre par le député Mauguin et, dans sa réponse, s'avouait partisan de la réunion ; il ne se résignait à y renoncer que pour éviter une guerre générale (Guyot, *op. cit.*, p. 70) ».

Talleyrand avait présenté l'expédient de la neutralité comme un moyen détourné, mais certain, d'arriver quelque jour à la réunion de la Belgique à la monarchie de juillet. En leur ouvrant cette perspective, il espérait faire mieux accepter aux ministres de Louis-Philippe une solution voulue par les Puissances comme barrière aux ambitions de la France.

* * *

Je ne m'étendrai pas longuement sur la manière fort contraire à l'exactitude dont M. de Meeûs représente l'élection du duc de Nemours comme roi des Belges. Cette élection, on la demandait en France dès les débuts de notre révolution. A Firmin Rogier, envoyé à Paris avec une mission diplomatique officielle en novembre 1830, les hommes politiques français les plus influents disaient : « La Belgique ne peut se maintenir sans l'appui de la France ; qu'elle s'unisse à nous ; qu'elle nous demande le duc de Nemours comme roi, qu'elle compromette la France ; qu'elle la force à se déclarer. On n'oserait vous refuser le duc de Nemours comme roi, comme duc, ou comme gouverneur. Nous vous laisserions vos institutions, votre nom de Belges, vos chambres, vos administrations municipales ; seulement votre armée et la nôtre n'en feraient plus qu'une et vos places fortes seraient gardées par des troupes françaises et belges. »

Ce ne sont donc pas les Belges, comme le prétend très erronément M. de Meeûs, qui cherchèrent à compromettre la France en élisant le fils de Louis-Philippe, mais les Français qui demandèrent qu'on les compromît par cette élection.

Celle-ci, comme nous l'avons vu un peu plus haut, avait été réclamée par Sebastiani dans sa lettre à Talleyrand du 30 décembre, et si, malgré la connaissance qu'il avait des décisions de l'Europe à ce sujet, Louis-Philippe laissa promettre aux Belges qu'il ratifierait leur choix, c'est parce qu'il espérait que les Puissances s'inclineraient devant le fait accompli. M. de Meeûs assure qu'il avait secrètement rassuré les divers gouvernements intéressés à la question. Il les avait rassurés si peu que l'Angleterre le menaça de guerre si le duc de Nemours tentait de prendre la Couronne et que Talleyrand, après avoir en vain essayé d'obtenir l'adhésion de Palmerston à l'élection, trouva chez le ministre britannique des dispositions si hostiles qu'il réclama du gouvernement français un refus immédiat de l'offre belge.

Par sa manœuvre, quelque peu machiavélique, Louis-Philippe compliqua pour de longs mois les difficultés de la situation dans notre pays. Ce ne fut pas l'entêtement de Palmerston, entêtement affirmé par M. de Meeûs sans l'accompagnement d'aucune preuve, qui amena cette complication.

* * *

Je passe de ce qu'écrit M. de Meeûs au sujet de notre révolution à ce qu'il écrit à propos de la politique de Léopold I^{er} vis-à-vis de Napoléon III.

Ici nous touchons au chapitre le plus faux, et j'ajouterai au chapitre le plus inexcusable du livre.

Je relèverai en passant une phrase de la page 224 écrite à propos de nos négociations commerciales avec la France aux débuts du Second empire, ou plutôt à la fin de la seconde république. « On ne voyait plus de salut, dit M. de Meeûs, que dans un accord économique avec nos voisins (novembre 1851) ». Que signifie cette date ? Il n'y eut en 1851, pas plus en novembre qu'à un autre

moment, d'accord économique. Le 12 mai, le gouvernement belge avait fait des propositions à la France pour la révision du traité de 1845 qui arrivait à expiration. Le gouvernement français ne répondit pas avant le 19 janvier 1852 et il fallut de longs mois d'épineuses négociations pour arriver à la fin de cette année à un arrangement provisoire.

M. de Meeüs n'a d'ailleurs guère le respect des dates. « Dès 1849, écrit-il, Louis-Napoléon avait exaspéré Léopold I^{er} en confisquant les biens de la famille d'Orléans, c'est-à-dire une partie de l'héritage de sa femme. » Les décrets de confiscation dont j'ai récemment, en collaboration avec M. F. Lorent, écrit l'histoire dans la *Revue générale*, sont d'une date postérieure de trois ans à celle indiquée par l'écrivain. Ils sont du 22 janvier 1852. C'est ainsi aussi que M. de Meeüs place erronément en 1868 la Conférence de Londres appelée à statuer sur le sort du grand-duché de Luxembourg alors qu'elle se réunit en mai 1867.

M. de Meeüs commet encore une autre erreur tout à fait inexcusable. Il écrit que, pendant la guerre d'Italie de 1859, Bismarck laissa son pays mobiliser tout en l'empêchant de déclarer la guerre.

Bismarck n'eut aucune part dans cette mobilisation. Quand elle fut ordonnée, il ne faisait pas partie du gouvernement de la Prusse. Au moment des hostilités franco-autrichiennes, il représentait son pays à Saint-Pétersbourg. Il n'eut point d'influence sur la politique belliqueuse du cabinet de Berlin. Loïn d'avoir approuvé la mobilisation, il la critiqua vivement. Ce ne fut pas lui non plus qui empêcha les troupes prussiennes d'entrer en campagne. La guerre était décidée lorsque l'empereur François-Joseph et l'empereur Napoléon III, effrayés l'un et l'autre de cette intervention dans leurs différends, conclurent la paix de Villafranca pour l'éviter. Toute la politique prussienne du XIX^e siècle ne s'incarne pas en Bismarck, comme paraît le croire M. de Meeüs.

* * *

L'écrivain attribue à Léopold I^{er} la responsabilité des relations peu cordiales qui existèrent entre la Belgique et Napoléon III pendant presque toute la durée du Second empire. Tout au plus reproche-t-il à l'empereur, outre la confiscation des biens de la Maison d'Orléans, quelques imprudences de langage de la part de son entourage, alors qu'il attribue à Léopold I^{er} d'avoir voulu organiser l'encercllement de la France.

Cette dernière affirmation prouve que M. de Meeüs ne connaît rien de la politique internationale de Léopold I^{er}. Jamais ce souverain n'a voulu encercler la France. Sa politique constante a été d'unir intimement la France et l'Angleterre. Dans cette alliance, qu'il poursuivait des débuts à la fin de son règne, il voyait la sécurité de la Belgique. Le 8 juillet 1861, C. Hügel, ministre d'Autriche à Bruxelles, écrivait encore : « Pour le roi Léopold, l'essentiel est, à mon jugement, la continuation de l'alliance franco-anglaise. C'est en elle qu'il trouve la plus sûre garantie pour l'indépendance de la Belgique, parce que l'Angleterre, quel qu'en soit le ministère, ne pourra jamais consentir à l'annexion de la Belgique à la France, même si les intrigues françaises réussissent au point de constater un plébiscite belge unanime pour la réunion à la France ».

Je pourrais citer encore d'autres textes de correspondances diplomatiques prouvant combien en Europe on avait généralement connaissance de cette politique. Léopold I^{er} tenta aussi, il est vrai, de réconcilier la Prusse et l'Autriche, réconciliation qui aurait pu être utile à la Belgique dans le cas où l'alliance franco-anglaise lui aurait fait défaut. Mais il ne chercha jamais, comme semble le croire M. de Meeüs, à grandir la Prusse dont, au contraire, avec sa grande perspicacité, il avait deviné les dangereux appétits d'accroissements territoriaux.

Les sentiments que Léopold I^{er} éprouvait à l'égard de cette puissance sont nettement caractérisés dans deux lettres que le monarque écrivait au prince de Schwartzberg, chancelier de l'empire autrichien. Dans la première, du 2 septembre 1849, il disait : « Je ne nie pas que la Prusse, plus que les autres (Puissances) ne se sente poussée par sa situation géographique à des agrandissements. Il est d'autant plus nécessaire de maintenir les traités debout et de rester sur le chemin du droit politique ». La seconde, du 18 février 1850, est encore plus caractéristique des idées qu'avait le Roi à l'égard de la Prusse : « Dans le cas, disait-il, d'une guerre destinée à empêcher la Prusse de tirer profit de sa situation actuelle, il faudrait la détruire complètement, sinon, même humiliée, elle continuerait toujours les mêmes intrigues et le même antagonisme avec toutes ses conséquences ».

Sadowa montra à l'Autriche qu'elle aurait bien fait de suivre à Olmütz les suggestions du souverain belge.

* * *

Dès son avènement, Napoléon III donna à la Belgique de sérieux motifs de craindre son ambition. M. de Meeüs a soin de les dissimuler à ses lecteurs. Durant tout son règne, déclarait, au cours de la guerre de 1870, M. Thiers au baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, l'empereur a médité d'annexer la Belgique.

Cette affirmation est justifiée par les avances, après la guerre de Crimée, de Napoléon III au chancelier russe Gortchakoff, pour obtenir l'assentiment de la Russie à l'entrée éventuelle des troupes françaises en Belgique, par les propositions de partage ou d'annexion adressées en 1863 par l'impératrice Eugénie au prince de Metternich, ambassadeur de François-Joseph à Paris, et envoyées plus tard à Vienne par l'empereur lui-même lorsqu'il préparait son projet de congrès par les insinuations de Napoléon III au prince régent de Prusse en 1860, insinuations qui fournirent à Bismarck la certitude d'avoir un appât à offrir à l'empereur des Français lorsqu'il aurait à solliciter son assentiment à l'agrandissement de la Prusse en Allemagne et qui aboutirent au fameux projet de traité Benedetti.

Ce dernier projet, M. de Meeüs ose — ce qui prouve un parti pris qui plie les faits à un système conçu sans aucune étude des faits et sans aucune connaissance des réalités, — en attribuer la responsabilité à la politique anti-française de la Belgique en 1853.

Jamais la politique belge ne fut plus prudente, plus sage, plus pleine de précautions envers la France qu'en cette année 1853, comme vient de le montrer encore mon collaborateur au ministère des Affaires étrangères, M. Michel Huisman, dans un article intitulé : *Le problème de la sécurité de la Belgique et des Pays-Bas à l'avènement du Second empire* et que publie la *Revue de l'Université de Bruxelles*.

Pour tronquer la vérité comme il le fait à propos du traité Benedetti, M. de Meeüs doit tout ignorer de la politique impériale des compensations, de ce qu'ont écrit à ce sujet des historiens autorisés et solidement documentés, comme Pierre de la Gorce, Emile Ollivier, le baron Beyens et nombre d'autres écrivains ; il doit ignorer même les documents publiés par le gouvernement français et les aveux faits par l'impératrice Eugénie à l'ancien ambassadeur Paléologue, aveux que ce dernier révèle dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1928 (p. 316). Après Sadowa, dit l'impératrice, « l'opinion publique était déchaînée contre nous. Il lui fallait à tout prix et de suite, une éclatante compensation aux accroissements démesurés de la Prusse. Il semblait vraiment que les vaincus de Sadowa n'étaient pas les Autrichiens : c'était nous ! On allait jusqu'à dire que la France n'avait pas couru de plus grand péril dans toute son histoire. C'est alors que nous avons réclamé, à Berlin, la cession de Mayence et des provinces rhénanes, — ce qui devait nous amener ensuite à vouloir conquérir la Belgique, puis le Luxembourg. Nous étions désormais sur une pente qui mène aux abîmes, la pente qu'on ne remonte pas ».

Peut-on avouer plus franchement que le traité Benedetti était destiné à réparer les fautes de la politique française et n'avait nullement, comme l'insinue M. de Meeüs, été provoqué par la politique antinapoléonienne de Léopold I^{er} ?

* * *

Napoléon III ne comprit jamais comme il l'aurait fallu quelle neutralité l'Europe avait imposée à la Belgique. M. Pingaud, directeur des Archives diplomatiques au quai d'Orsay, le dernier écrivain qui ait étudié la politique internationale de l'empereur, écrit que celui-ci entendait faire des petits États voisins de la France des satellites de son empire. De cette tendance nous avons des aveux très explicites. La Belgique disait Napoléon un jour au prince de Chimay, doit être « l'alliée sûre et loyale » de la France. Sans cette alliance, la Belgique lui paraissait une gêne et un danger également inacceptables. A la fin de son règne, il faisait réclamer à Frère-Orban une neutralité en pente vers la France. Il n'admettait pas que cette neutralité fût, comme le prescrivaient les traités de 1831 et 1839, égale envers tous.

Lorsqu'il la laissait s'évanouir momentanément ses rêves plus ou moins intermittents de conquête, l'empereur tentait de dominer

la Belgique économiquement pour arriver à la dominer plus tard politiquement. Cela avait d'ailleurs été déjà le projet de la monarchie de juillet. De là le désir impérial de s'emparer de nos chemins de fer et de nous lier par une union douanière. M. de Meeûs ne voit dans cette politique que des tentatives incohérentes où l'on distinguait surtout l'effet d'un véritable affolement et il estime qu'elles furent repoussées sans peine en Belgique. Certes, lorsqu'il a écrit ces lignes, M. de Meeûs n'avait pas lu les pages caractéristiques publiées à ce sujet par M. Paul Hymans, notre actuel ministre des Affaires étrangères, dans son *Frère-Orban* et par le baron Beyens, dans son *Second Empire vu par un diplomate belge*. S'il les avait lues, il ne se serait pas exprimé comme il l'a fait. Dans les prétentions économiques de la France à notre égard il n'y avait rien d'incohérent. On y trouve au contraire l'affirmation d'une politique parfaitement raisonnée, très mûrie, et décidée à aller jusqu'aux extrêmes pour arriver à une réalisation.

Le conflit des chemins de fer ne fut nullement écarté avec facilité. Il fallut la fière énergie de Frère-Orban allant presque à l'intransigeance pour faire reculer les prétentions françaises. Le gouvernement impérial nous menaçait de guerre si nous ne consentions pas à plier et Napoléon III alla jusqu'à ordonner à son état-major de préparer un plan d'invasion de nos provinces.

Cette page d'histoire constitue une belle page de l'histoire de la diplomatie belge. M. de Meeûs s'est bien gardé de l'éclaircir malgré le phare que lui a généreusement donné un trop indulgent critique.

L'incontestable ignorance chez M. de Meeûs des sujets qu'il traite se montre malheureusement à de trop nombreuses pages de son livre.

La phrase suivante en constitue encore une preuve éclatante : « Se plaignant d'être encerclé, écrit-il, se heurtant dans toutes les cours aux intrigues de notre diplomatie, Napoléon III fit dire à Bruxelles par l'ambassadeur Butenval que la neutralité belge n'avait rien d'intangible et qu'une Belgique hostile serait éventuellement traitée en ennemi (22 mars 1853). Cette déclaration produisit chez nous un désarroi facile à comprendre, en même temps qu'elle fournissait à Léopold I^{er} le moyen de mobiliser nos alliances. En quelques semaines, il groupa autour de lui l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre et la Russie, dans une coalition tellement menaçante que l'empereur recula ».

M. de Meeûs n'a rien compris à la déclaration de M. de Butenval faite à la veille de la guerre de Crimée et dont il falsifie d'ailleurs le texte. Le diplomate français n'a pas dit une seule des paroles que lui prête la riche imagination de l'auteur belge. Après s'être plaint de la politique de la Russie et de l'Autriche vis-à-vis de la Turquie et après avoir attribué l'envoi d'une escadre française dans le Levant à un désir de paix, M. de Butenval avait ajouté, en s'adressant à M. de Brouckère, ministre belge des Affaires étrangères : « Cette paix le gouvernement français espère qu'elle sera maintenue. Toutefois, si, contre son gré et ses intentions, des incidents ultérieurs amenaient un conflit, le premier coup de fusil qui serait tiré lui rendrait alors toute sa liberté d'action. A ses yeux l'équilibre européen aurait cessé d'exister ».

La menace que contenaient ces paroles n'était pas provoquée par la politique belge, mais par l'abandon où les Puissances, l'Angleterre notamment, laissaient en ce moment la France dans sa politique orientale. Elle s'adressait à l'Europe et elle fut manifestée non seulement à Bruxelles, mais aussi à Berlin et à La Haye, peut-être encore dans d'autres capitales, en des termes identiques. On en trouvera l'histoire détaillée au chapitre IX de mon livre *Le mariage du Roi Léopold II*. M. Drouyn de Lhuys, ministre impérial des Affaires étrangères, s'employa à dissiper la croyance que les paroles de M. de Butenval eussent contenu, comme on l'avait généralement cru, une menace à l'égard de la Belgique.

Selon M. de Meeûs, la déclaration de M. de Butenval amena Léopold I^{er} à provoquer une coalition européenne contre la France, coalition où seraient entrées l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre et la Russie. L'écrivain, encore une fois, commet une erreur de chronologie. Il postpose les faits. La coalition, dont j'ai peut-être été le premier à raconter l'histoire, existait avant que M. de Butenval ne fit sa déclaration. Si elle était antifrançaise, elle n'était pas agressive. Formée sur l'initiative de l'Angleterre, elle avait un seul but : régler l'exécution par les quatre Puissances citées

de la garantie assumée par le traité du 19 avril 1839 si la France, comme la crainte en était générale, violait le territoire belge.

Ceux qui voudront bien lire celui de mes livres que je viens de citer, verront combien grand était le souci de la Belgique de ne froisser en rien Napoléon III, de ne pas exciter son mécontentement. Elle savait qu'elle avait affaire à un voisin soupçonneux et peu porté à avoir confiance dans le genre de Louis-Philippe. Elle méritait donc tous ses soins à ne lui porter ombrage d'aucune manière.

Cette politique, elle la pratiquait depuis la chute de la monarchie de juillet. Je publierai prochainement notre correspondance diplomatique de 1848. On y verra la crainte que le Cabinet de Bruxelles éprouvait en cette année vis-à-vis de ses voisins dont l'esprit de propagande se faisait inquiétant pour lui. Léopold I^{er} approuva et guida ses ministres dans une voie de constante prudence envers la France. Lorsque Louis-Napoléon fut devenu président de la République d'abord, empereur ensuite, il ne se départit pas de cette politique, malgré que la France impériale, comme l'avait fait la République, lui donnât de multiples sujets de plaintes et agit même envers nous avec une véritable déloyauté dans les questions commerciales. Il reprit les traditions de courtoisie que Napoléon III avait rompues à son égard. Il tenta d'amener le mariage du prince Napoléon avec la princesse Mary de Cambridge. Il alla même, s'exposant ainsi à s'aliéner les bonnes grâces de la Russie, jusqu'à rendre visite à l'empereur, au cours de la guerre de Crimée, au camp de Boulogne, et envoya le duc et la duchesse de Brabant saluer les souverains français au château de Saint-Cloud en 1856. Il imposa à cet égard sa volonté à ses ministres, passant même outre à leur démission. Maintes fois, il se rendit en Angleterre pour rallier la reine Victoria aux vues de la France. En 1853, année où M. de Meeûs lui prête sa politique d'encercllement, il se refusait à entrer dans une alliance que les Pays-Bas lui proposaient de conclure avec eux et avec l'Angleterre contre l'empire.

Il parvint d'ailleurs à s'assurer jusqu'à un certain point la gratitude impériale, car si Napoléon ne paraît pas avoir jamais renoncé à s'annexer la Belgique, il songeait à désintéresser le roi des Belges en lui offrant un trône en Pologne ou sur les bords du Rhin.

Il convient de relever la négligence que M. de Meeûs a apportée dans l'établissement de la bibliographie de son livre. Evidemment, on ne pouvait exiger de lui une liste quelque peu complète des livres concernant l'histoire de Belgique. Mais on pouvait lui demander de ne citer que des œuvres réellement importantes. Or, l'écrivain nous donne des titres d'ouvrages où certainement il n'aura puisé aucun détail pour écrire son volume. En outre, il donne à certains travaux des titres sortis de sa fantaisie, comme lorsqu'il attribue à Discailles un livre qu'il intitule : *Les frères Rogier*. On chercherait en vain pareil ouvrage dans les bibliothèques et dans les librairies. Sous ce titre inexistant, M. de Meeûs a probablement voulu désigner les deux ouvrages de Discailles, *Charles Rogier*, en quatre volumes, et *Un diplomate belge à Paris*, qui donne des aperçus sur la carrière diplomatique de Firmin Rogier.

Mon livre *La violation de la neutralité belge*, qui est indiqué comme un ouvrage anonyme, et le *Livre gris belge* (à noter qu'il y eut trois livres gris publiés pendant la guerre) sont placés parmi les ouvrages concernant le règne de Léopold I^{er} et de Léopold II!!

Pour le règne du Roi Albert, M. de Meeûs cite, comme étant à consulter, l'ouvrage du major Van Overstraeten, *Les principes de la guerre à travers les âges*. Bien qu'il contienne quelques études sur les batailles de la grande guerre, cet ouvrage est d'une portée trop générale pour pouvoir être compris parmi les sources de l'histoire de la guerre de 1914. M. de Meeûs paraît ignorer que le major Van Overstraeten, en collaboration avec le colonel Tasnier, a écrit pour la collection, *la Belgique et la guerre*, un important volume intitulé *Les opérations militaires* et qui est consacré à l'étude des opérations complètes de nos armées de 1914 à 1918. C'est ce livre-là qu'il aurait fallu citer.

M. de Meeûs trouve aussi bon de mentionner pour l'histoire belge de la guerre *Les origines de la victoire* de Bourget, Le Julland

de J. Amet, les *Mémoires* de l'amiral Scheer, tous ouvrages de nulle ou de médiocre importance pour la Belgique, mais il ne fait aucune mention de *L'immortelle mêlée* de Crokaert et de *L'invasion allemande* de J. Cuvelier, archiviste général du royaume, ni de l'important ouvrage de Dom Nieuwland et du chanoine Schmitz sur l'invasion dans les provinces de Namur et de Luxembourg.

Tout cela ne prouve pas des connaissances très approfondies ni très équilibrées en matière bibliographique.

Je termine ici cette critique déjà longue et bien incomplète cependant.

Ce qu'on vient de lire suffira, me semble-t-il, pour établir que le livre de M. de Meets doit être écarté des bibliothèques. A ceux qui ne connaissent pas notre histoire, il ne pourrait que donner des notions fausses sur notre passé. Quant à ceux qui la connaissent la lecture du volume constituerait pour eux du temps perdu et ne pourrait que leur donner une médiocre idée de la valeur de l'auteur.

Celui-ci, je l'ai dit ailleurs aussi, quand il aura étudié sérieusement notre histoire, et qu'il aura su mettre une bride à son imagination trop fertile, se repentira d'avoir écrit un aussi mauvais ouvrage. Souhaitons qu'il fasse vite son *mea culpa* et qu'il emploie son talent naissant d'écrivain à nous donner des œuvres qui ne permettront plus, comme on l'a déjà fait, à propos de l'*Histoire de Belgique*, de suspecter son patriotisme.

A. DE RIDDER.

« En Croix »,

André Harlaire⁽¹⁾

« Les livres bien faits sont légion; où sont ceux qui font prendre conscience de quelque chose? » En aucun temps sans doute, plus qu'au nôtre le mot de Fournier ne se trouve vérifié par l'événement. La plupart des jeunes écrivains révèlent un égal talent d'observation et de mise en œuvre. Ils disent bien, mais ce qui leur manque c'est d'avoir quelque chose à dire, un message à délivrer, un aspect intérieur de l'homme à manifester devant lui-même.

En Croix est un livre bien fait. Le talent qui s'y développe respecte en toutes choses la complexité des âmes. Les situations s'enchaînent et se dénouent avec toute la multiplicité du réel. Nulle coupe arbitraire, nulle « Crampe de vie », nul réalisme photographique, mais un art varié et humain qui suit la courbe imprévisible des faits journaliers et se déroule sur plusieurs plans. Le livre marche et l'architecture intense ménage l'intérêt véritable. Au contraire de ces romans de l'adolescence dont la monotone floraison a éclaté dans tous les pays depuis dix ans, *En Croix* n'est pas un livre où il ne se passe rien. La séve des faits enrichit les âmes. L'opération naturelle des événements et l'action supérieure de la Grâce se rencontrent, se heurtent et se combinent dans les volontés. L'analyse n'existe plus pour elle-même; elle n'est que la recherche de la lumière intérieure. Harlaire, qui a lu Proust et Dostoïevsky, a compris également les dépouillements supérieurs de Radiguet. Ces noms cités ne classent d'ailleurs nullement une telle œuvre, elle relève bien plus d'un mouvement intérieur que d'un exercice d'école ou d'une méthode de découverte psychologique. C'est jusque dans le monde impassible des vérités métaphysiques éclairant l'action, qu'un tel

roman va chercher ses sources profondes. Nulle prétention philosophique, nul préche, mais l'accueil docile du réel intégral; la soumission définitive à l'influence illuminatrice de Celui qui est.

Car ce « quelque chose » dont Harlaire nous « fait prendre conscience » est ce dépouillement pénible et lent, opéré par Dieu dans les âmes qu'il s'est choisies. L'intérêt de l'histoire de Rémi Lagrave, en effet, n'est pas d'être une conversion. Le chemin importe ici plus encore peut-être que le but, ou plutôt — la conclusion suivante ne vaut que par les prémisses acceptées dans la douleur. Tout l'abîme qui sépare un Edmond d'un Rémi est celui de la soumission, de la docilité intérieure, celui au fond de l'humilité. Cette lente conquête de lui-même, ce long apprentissage de son âme que fait Rémi, n'aboutissent que parce qu'à chaque moment il consent à ouvrir son âme. Edmond vit seul; Rémi accueille la peine d'autrui. L'esprit d'essé dans son fol orgueil s'accule lui-même à la démission. Le seul refuge d'Edmond est Oursov; Rémi, au contraire, ne se sauve qu'en acceptant en lui ce sentiment de la responsabilité, à la fois espoir et remords et qui n'est que l'amorce naturelle et douloureuse du dogme même de la communion des Saints.

La faiblesse triomphe et le péché est racheté. Le stoïcisme de l'intelligence sombre dans l'abolissement de la volonté! L'amour, même pécheur, vainc l'orgueil, parce qu'il est le dernier rôle de la charité agonisante en une créature faite pour Dieu et lavée du Sang.

Qu'on ne pense pas trouver ici une démonstration, mais une vie. Tel un roman de M. Paul Bourget, *En Croix* n'est pas un théorème métaphysique ou scientifique descendu sur terre. Si la lecture d'une telle œuvre nous jette dans la présence même des lois suprêmes qui dominent nos âmes d'hommes, c'est parce qu'elle nous livre toute la vie, telle qu'elle est, dans son total développement. Certes, elle exige, pour être créée, la connaissance de la lumière divine qui provoque le débat des cœurs — mais cette lumière ne remplace pas la connaissance des cœurs eux-mêmes, elle permet seulement d'y descendre plus profondément, d'y lire avec une sûreté plus grande, d'y découvrir la cause secrète d'influences humaines et divines.

Toutes choses se tiennent par les sommets et la connaissance de l'être, seule, peut nous fournir la clé de l'action.

En Croix nous apporte, fort clair, vécu, le mot, jadis d'Ernest Hello: « La Croix est la forme de l'homme. »

Expliquer comment demanderait des développements adventices. Pour le savoir, lisez *En Croix*. Un tel livre ne se résume pas. On l'aime.

J.-P. GODMÉ.

A nos abonnés

Nos prix d'abonnement sont restés inchangés depuis septembre 1926, malgré la hausse continue de l'index, qui règle automatiquement les salaires des ouvriers d'imprimerie et malgré que nous ayons, à diverses reprises, ajouté des pages de texte.

Une nouvelle augmentation du barème de notre imprimeur nous oblige à relever le prix de l'abonnement :

1 an	fr. 47 50
6 mois	25 00

Pour le clergé :

1 an	fr. 37 50
6 mois	20 00

(1) Plon, éditeur.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Une gerbe de souvenirs louvanistes.

La mort de M^{me} la douairière Léon de Monge a profondément ému les amis survivants du maître très aimé qui formèrent autour du cercle de sa famille comme une famille spirituelle restée cordialement fidèle à sa mémoire. Je n'ai pu, pour ma part, voir disparaître dans la paix éternelle cette noble femme que nous entourions, du vivant de Léon de Monge, de notre admiration respectueuse et, durant son long veuvage, de notre vénération attendrie, sans que nous revinssent en mémoire ces années de 1879 à 1881 de notre vie universitaire, et que s'évoquât devant nous cette période dans sa prodigieuse effervescence.

Qu'il nous soit permis de nous abandonner ici au fil de nos souvenirs.

Léon de Monge fut alors plusieurs fois visité par la maladie et même obligé de suspendre son cours où M^{sr} de Groutars le suppléa de longs mois. Son retour à l'auditoire du Pape fut salué avec enthousiasme. C'était un admirable professeur. Avec un filet de voix, il dominait la vaste enceinte, entendu à force d'être écouté. Il mettait dans sa parole nette, précise, un accent si sincère, si passionné de vérité, de beauté ! Il lisait merveilleusement, sa lecture (de beaucoup supérieure à celle de René Benjamin, pour donner un point de comparaison) vous dardait le texte dans l'esprit et je ne sais comment lui communiquait une vie nouvelle. Je l'ai entendu lire un fragment épique de don Quichotte, c'était à pleurer d'admiration, une comédie de Molière, c'était à se pâmer de joie.

Léon de Monge n'était pas du tout homme de lettres, il était moraliste, il ne demandait guère à la littérature que d'être le miroir des mœurs, ne cherchait dans un auteur que le témoin, l'interprète de l'état moral de la société. A la remise de son portrait, le baron Ruzette l'appela un autre Saint-Marc-Girardin, avec un sens autrement catholique.

Il a laissé des livres où il se retrouve tout entier, tout d'abord ces résumés de l'histoire de la littérature française aux XVII^e et XVIII^e siècles — simple canevas, — d'ailleurs, qui n'ont pas été réédités mais copiés par l'auteur d'un manuel autrefois en usage dans un établissement de la capitale. Il revit plus fidèlement avec son érudition sagace, ses pénétrantes analyses, sa psychologie raffinée, sa passion de moraliste dans les deux beaux volumes : *Études morales et littéraires*, sous-intitulés : *Épopées et Romans chevaleresques*. Il a voulu leur conserver la forme, dialogues et conférences, qu'ils avaient prise dans son esprit, étant issu d'une double source : l'enseignement et la causerie. Il y a là une étude historique du sentiment de la chevalerie, de son évolution, de sa persistance, de ses déformations, qui est du plus captivant intérêt. On y trouvera notamment sur la fonction de la beauté, parure et provocation de l'héroïsme, quelques-unes des plus belles pages qui aient été écrites dans notre pays. Elles sont, hélas, rapidement tombées dans l'oubli, sous le souffle de l'impopularité que la Jeune Belgique déclina contre la plupart de nos écrivains antérieurs à 1880, encore bien que les *Études* aient paru en 1887 et 1889.

Léon de Monge, transformé en tenant irréductible du classicisme rigide et archaïque — rien de plus faux — fut une des cibles préférées de la jeune Ecole. Tout naturellement, la Jeune Belgique sortit de l'*Alma Mater*, de la *Littéraire*, dont Léon de Monge était président. C'est ici qu'elle est née, disait M^{sr} Cartuyvels « elle a percé comme un abcès », la première, s'entend, non la Jeune Belgique catholique de *Durandal*. C'est, dans *La Semaine*, journal étudiantin passablement hardi, opposé au *Type*, organe plus collet monté des *Azéques*, des ultramontains, c'est dans *La Semaine* que firent leurs premières armes, Kayenberg (Giraud), Gedoelst, Serigents, Ivan Gilkin, Warlomont, Van Arenberg, Verhaeren, le poète tumultueux dit national, et j'ajoute à cette brillante équipe, tout entière passée, en politique,

au libéralisme, l'infortuné Georges Kaiser, qui ne se grisait pas seulement de poésie.

Quelle fièvre dans ce milieu ! Quelles attrapades avec le *Type* ! Quels démêlés avec le Vice-Recteur ! C'était la poussée d'une sève irrésistible, la revendication outrancière de l'art pour l'art, l'explosion d'une littérature qui voulait s'émanciper de la tradition classique, s'affranchir de toute contrainte, vivre sa vie effrénée, sensuelle, illimitée. Elle abjurait tous les maîtres révéérés jusque-là, exaltait les auteurs indépendants de toute morale. Il me souvient de l'effroi de ce paternel M^{sr} Namèche, Recteur, à l'annonce que Kayenberg allait présenter à la *Littéraire* une étude sur les *Fleurs du mal*. Il me pria d'assister à la séance et de lui en rendre compte. Il serait bien surpris, le bon Recteur, s'il revenait parmi nous, d'apprendre que Baudelaire est aujourd'hui tenu en grande estime parmi les critiques catholiques et que son imitateur belge, Giraud, est attaché à une Revue de droite.

M^{sr} Namèche, effaré et tremblant, était d'ailleurs très acclamé chaque fois qu'il paraissait. Historien élégant, écrivain délicat, il nous faisait des discours de rentrée, très brefs — ils se sont allongés depuis — qui étaient de petits chefs-d'œuvre de style, mais ne cassaient jamais rien. Abimé de scrupules, ce saint prêtre n'osait affronter l'autel qu'une ou deux fois l'an. Un jour qu'il avait résolu de célébrer à Notre-Dame-aux-Dominicains, je le vois encore sortir de la sacristie, le calice en main, le malheur le voulut ainsi : la patène s'échappa et le disque d'or s'en alla rouler bien loin. Effrayé de ce maléfice, Monseigneur rentra précipitamment à la sacristie.

Léon de Monge, qui d'ailleurs reconnaissait l'incontestable talent des Jeunes, s'attira leur cruelle animadversion par un article publié, je pense, dans la *Revue Générale*, qui tympanisait leurs excès.

Je laisse à penser dans quelle chaude atmosphère on vivait alors, les mots à l'emporte-pièce qui fusaient comme des flèches, les disputes littéraires et artistiques qui nous mettaient aux prises, Azéques et Zouloves, Jeune Belgique et contradicteurs, aux quarts d'heure académiques où l'on grillait des cigarettes dans les Halles vénérables qui avaient retenti jadis du bruit d'autres querelles entre baianistes et opposants, entre traditionalistes, ontologistes et purs Romains, et où les Allemands, s'il est permis de le rappeler, devaient brûler autre chose que des cigarettes.

Alfred Orban de Xivry et votre serviteur, nous fimes paraître un numéro unique : *Le Balai*, feuille satirique, le plus éphémère des journaux où nous passions tout le monde en revue sans pitié.

On causait beaucoup, on suivait plus régulièrement... le cours des événements que les autres. On s'échauffait autour de l'*Assommoir* qui venait de paraître, la cuve louvaniste était en ébullition. L'immense gaieté qu'avait suscitée le peinturlurage, en 1879, de Van de Weyer n'était pas encore éteinte et l'on se redisait les vers virgiliens qui avaient célébré cet exploit.

Plusieurs professeurs nous ouvraient leurs salons : Léon de Monge, causeur exquis — avec quelle distinction et quelle grâce nous accueillait Madame ; Philippe Gilbert, esprit tout à fait supérieur, inventeur du barogyroscope, écrivain d'un goût raffiné qui venait de consacrer des articles très appréciés à la question de Gallée, professeur très goûté, très indulgent à la fougue littéraire de son fils Eugène qui devait devenir un de nos meilleurs critiques, alors enragé liseur ; de la Vallée-Poussin, qui avait épousé la sœur de Léon de Monge, professeur de minéralogie, étonnamment érudit, d'une vivacité méridionale, d'une verve étourdissante.

L'heureux mortel qui a entendu ce trio discuter une question de morale, de science ou de littérature, a oui un divin concert qui chantera dans sa mémoire jusqu'à la fin de ses jours.

Le vice-Recteur était l'éloquence personifiée, il prêchait les Avents presque chaque année, toujours avec grand succès, il jetait la vérité toute crue à la face des étudiants. Le mouvement flamboyant commençait à cette époque, il me souvient d'une échauffourée, avec bris de glaces chez un professeur d'origine hollan-

daise, où le Vice, hissé sur une chaise, harangua les étudiants pour contenir leur agitation.

C'est en 1880 la création de la *Société générale des Étudiants*, qui a passé par tant d'avatars. Quel enthousiasme délirant salua sa naissance! Je crois encore entendre Georges Helleputte, à ses débuts dans la carrière, lancer le salut au Christ « Laudetur Jesus Christus in æternum » avant de prononcer son discours enflammé. Le premier président, de la Roche, adoré de ses camarades, devait mourir l'année après et fut remplacé par Belot. C'est au Conseil que j'ai rencontré Raoul du Sart — le futur gouverneur du Hainaut — Paul Verhaegen, Halleux, qui tous ont jeté de l'éclat sur leurs noms et l'on fait rejaillir sur l'*Alma Mater*.

Que de maîtres surgissent dans ma mémoire, tous disparus, qui fleurissaient alors! Près d'un demi-siècle nous sépare, mais je les retrouve, quelques-uns du moins, encore vivants dans mon souvenir!

Le grand orientaliste de Harlez, que les prêtres hindous consultaient sur l'interprétation des livres védiques; le chanoine Dupont, métaphysicien anguleux qui préluait mieux que le spirituel chanoine Bossu ou le pieux chanoine Jacops, à l'avènement de la philosophie thomiste en 1882; Mgr Fey, bon canoniste, ultramontain, qui ne connaissait pas de plus agréable diversion à la science que le ministère vicarial auquel il se livrait à Notre-Dame; le bon M. le chanoine Ledoux, de doctrine sûre, mais sirupeux dans ses cours; le chanoine Jungman qui savait l'histoire et la patrologie. Je crois que l'illustre Beelen venait de mourir, mais on ne se lassait pas de le rappeler. M. le chanoine Lamy continuait à enseigner et à écrire sur l'Écriture Sainte dans un latin approximatif.

Pierre Willems, l'auteur du *Sénat Romain*, était le prince de la philologie. On l'appelait Zeus et il avait quelque chose d'olympien. Il possédait à fond son antiquité grecque et romaine et je n'oublierai jamais ce que sa science parvenait à faire sortir d'un texte de Théophraste. On eût dit un Ancien romain revenu parmi nous et nous racontant les âges d'autrefois.

Un jeune maître nous arriva qui devait fournir une longue carrière, M. Collard, tout frais émoulu des Universités allemandes. Je dois à la vérité de confesser que ses leçons, consciencieusement fouillées, étaient d'une sécheresse rebutante pour notre jeune humeur et ni le bon latiniste de collège, M. Heme- rick, ni le docte chanoine de Groutars, qui savait parler le grec et l'écrire, ne parvenaient à nous enthousiasmer pour la philologie.

M. Lefebvre était encore en grande renommée et l'astre du jeune Debaisieux montait à l'horizon. Nos compagnons qui suivaient les cours des sciences nous vantaient le chimiste Henry et leur professeur de botanique, M. Marten, qui commençait à décliner. Ils exaltaient Carnoy qui créait la biologie à Louvain et fondait : La Cellule.

À la Faculté de droit, la plus rayonnante de ce temps-là, brillaient des noms illustres : Mabilie, professeur éloquent, entraîneur d'avocats, qui allait bientôt se jeter dans la mêlée sociale et politique; van Biervliet, professeur de droit civil où il conserve une éternelle jeunesse; Thonissen, que tous ses élèves vantaient pour sa méthode, partant de faits concrets et remontant aux principes, honoré en 1881 d'une véritable apothéose par les principaux criminalistes du monde; Charles Périn, encore à l'apogée et tout proche de sa démission.

J'étais là, en 1881, quand furent divulguées ses lettres confidentielles à M^r Dumont, évêque de Tournai, et dans lesquelles, écrivant en toute liberté et sous l'inspiration de la consigne que lui avait donnée le Pape, il s'exprimait hardiment sur le compte de ses collègues, de M^r Moulard et d'autres au sujet de leur attitude dans les questions controversées entre catholiques, libéraux et tenants de la pure doctrine romaine. Quelle bagarre! Quelle agitation fomentée par les provocations du *Journal de Bruxelles*.

Cependant, l'apaisement fut prompt, Charles Périn, célèbre par ses écrits, professait, avec une science reconnue de l'étranger, l'Économie politique et le Droit public. Il traitait en maître les questions les plus épineuses et ses leçons d'une grave éloquence étaient passionnément suivies par ses élèves. Il exerçait un grand ascendant sur la jeunesse universitaire, il la recevait beaucoup et la lançait dans la voie des études personnelles. La parole du maître était plus vivante que le style de l'écrivain, trop soucieux peut-être d'une constante dignité qui ne va pas sans quelque raideur. À quelle puissante éloquence il s'élevait, par exemple, dans les leçons d'Économie politique où il traitait du problème de la population, du célibat et du mariage. Elles ont, du reste, fourni les pages les plus intéressantes de son important ouvrage :

La richesse dans les Sociétés chrétiennes, qui a fondé l'Économie politique chrétienne.

C'était un grand chrétien, universellement considéré, naturellement plus redouté qu'aimé de ceux qui pensaient autrement et le savaient en crédit à Rome. Il était détesté des hommes politiques, surtout de Woeste qui l'a calomnié dans ses *Mémoires* en lui imputant des attaques contre la Constitution dans son enseignement auxquelles il ne s'est jamais livré.

Il y avait encore au Droit, deux professeurs dont nous entendions souvent parler, Francis de Monge, cousin de Léon, qui déchainait des vacarmes homériques par l'enseignement des Pandectes et M. Descamps, maintenant baron Descamps, vice-président du Sénat, un des plus longs printemps qu'ait vus la terre, qui enseigne aujourd'hui encore tout comme il enseignait alors et qui jouissait déjà de la popularité que lui avait valu le drame colonial d'*Africa*, couronné par le gouvernement.

Une nouvelle étoile se levait au firmament académique, Victor Brants, qui devait largement tenir les promesses de ses débuts.

Les Pédagogies regorgaient d'élèves; celle de Juste Lipse s'ouvrit en 1880 construite en style gothique par M. Helleputte, et comme le premier sous-régent vantait la fraîcheur mystique des cellules d'étudiants, avait dit : « C'est un Sacré-Cœur », le mot fut répété par le *Type*, avec ce trait : c'est l'abbé qui l'a dit!

Au collège du Saint Esprit, nous possédions deux futurs évêques parmi nos condisciples, ceux qui devinrent M^r Seghers, de Gand, et l'étonnant évêque de Bruges, M^r Waffelaert alors notre sous-régent, plus apprécié que nos modestes présidents : M^r Roelants et M. le chanoine Vandermoere qui lui succéda.

La vie universitaire battait son plein dans l'activité scientifique, la fièvre littéraire, l'enthousiasme religieux entretenus en grande partie par le R. P. Castelein, le directeur très goûté de la société où il abordait les questions les plus brûlantes. Les préoccupations intellectuelles, désintéressées dominaient dans l'atmosphère. On s'enflammait pour des idées. On gardait dans la maison commune de la Générale l'union des cœurs à travers toutes les disputes ardentes. Beaucoup de maîtres entraient en relations étroites avec leurs élèves et je dois reconnaître qu'on en recueillait un agrandissement spirituel notable. La culture générale me paraît avoir été plus répandue alors qu'aujourd'hui. On s'intéressait plus largement, peut-être, à d'autres ordres de connaissances que la spécialité à laquelle on est voué. L'utilitarisme y était moins connu. Mais on n'y vivait pas de la vie largement cosmopolite, d'une université qui est entrée maintenant dans le grand concert international.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

L'américanisme en France

Extraits d'une conférence faite à Paris par M. André Bellessort (Revue Hebdomadaire).

En 1875 Sardou, qui avait un sens si vif des conflits dramatiques ou comiques et dont la plupart des pièces composées jusqu'à cette époque ont une réelle valeur documentaire, fit jouer *l'Oncle Sam*. Ce nom de Sam était l'abréviation de Samuel Tapplebot, un des plus riches négociants de la Cinquième Avenue. La pièce se passait à New-York entre Français et Américains. Il suffirait d'un rien pour qu'elle parût écrite d'hier. Sardou abordait les trois ou quatre points sur lesquels nous revenons sans cesse dans nos critiques des Américains.

D'abord, leur passion de la réclame et leur goût du bluff. Un des personnages français, le violoniste Francis Briot, a été annoncé dans les journaux de la manière suivante : on raconte qu'ayant fait partie d'une expédition contre les Peaux-Rouges, il a cassé la tête du cacique d'un coup de boîte à violon, qu'il l'a scalpé, et que de sa chevelure sanglante il s'est fabriqué un archet. « M. Francis Briot, continue la note, exécute la danse du scalp où son violon imite la voix humaine, à croire que le dernier soupir du Peau-Rouge s'est exhalé dans l'instrument et que son âme y gémit sous la pression de sa propre chevelure. » Notre violoniste fait salle comble. Immédiatement engagé pour deux autres concerts, il s'imagine

que ce succès est dû à son talent et à son violon qui est un vrai Stradivarius, et il s'écrie : « Et on dit que les Américains ne sont pas artistes ! » Mais on lui lit la réclame, et il soupire : « O Paganini, qu'est-ce que tu penses de cela ? » Il voudrait la démentir : « Gardez-vous-en bien, lui répond-on : ce serait un écroulement. »

Le second point traité par Sardou est l'éducation des jeunes filles et l'extrême liberté dont elles jouissent. (Ce n'était pas tout à fait la liberté d'aujourd'hui, mais elle paraissait déjà extrême.) « Comparez, dit un des personnages américains, à cette grande maïse de chez vous, blottie sous les jupes de maman, nos jeunes filles gaies, rieuses, presque effrontées : voilà la femme ! A la bonne heure ! Celle-ci peut se garer du mal. Elle le connaît. » Mais une Française, qui a vécu en Amérique, lui répond : « Elle le connaît ? Oui, et dans ses moindres détails : et où il commence, et comment on le tourne, et qu'on peut aller jusqu'ici et qu'il ne faut pas aller jusque-là... » La tirade est vive. Et nos compatriotes sont ébahis d'apprendre que cette jeune fille va en soirée avec qui lui plaît, que son cavalier ou son camarade la reconduit à n'importe quelle heure ; que personne chez elle ne s'inquiète de sa rentrée, puisqu'elle a son passe-partout. « Et pas de papa et de maman ? demandent-ils. — « Ça, jamais ! » Il y a plus de cinquante ans que ces choses ont été écrites. Que de fois, depuis, ne nous les a-t-on pas servies comme une nouveauté !

Le troisième point, c'est l'opinion des Américains à notre égard. Je lisais tout récemment dans un des derniers livres publiés sur les Etats-Unis, un des meilleurs, un des plus approfondis, le livre de M. André Siegfried : « Pour l'enfant américain, l'Italien, c'est un petit mercanti, le Grec un louche restaurateur, le Français un garçon coiffeur de bas étage : il ne lui vient même pas à l'idée que d'autres Italiens, d'autres Français, dans leur pays, sont des gentlemen beaucoup plus raffinés que lui. Les parents intelligents envoient leurs enfants en Europe pour qu'ils l'apprennent. (L'intelligence ne leur suffit pas : il leur faut aussi des dollars.) Mais l'Américain qui n'a jamais voyagé ne le croit pas ; son mépris pour les gens du vieux monde est insondable : des peuples immoraux et décadents, ignorants des plus élémentaires prescriptions d'hygiène, dominés par une prétrise fanatique, constamment menacés d'anarchie ou de révolution, vivant dans des pays où l'on meurt de faim... je n'exagère pas. » En effet. On dirait que M. Siegfried a voyagé sur le bateau où le gendre de l'Oncle Sam, le colonel Nathaniel, rencontrant un Français, lui demande : « Et la vieille folle, comment va-t-elle ? — « La vieille folle ? Quelle vieille folle ? » Un des assistants, qui connaît bien le colonel, lui souffle :

« C'est de l'Europe qu'il veut parler. » Et le colonel de reprendre : « Toujours à ravauder ses vieux bas, la bonne dame ! Ah, jeune homme, vous allez contempler un lumineux spectacle : le pays de la Liberté, Monsieur, et celui de l'Egalité. Vos yeux ne seront plus affligés par la vue de ces barrières verrouillées, de ces divisions de races, de castes... » A ce moment il s'interrompt : le nègre Robinson, qui lui apporte des boissons commandées, l'a heurté légèrement. Il lui jette un regard torve et sans changer de ton : « Je flanque à l'eau ce sale nègre s'il continue à se fourrer comme ça dans mes jambes. » Et il poursuit : « Vos yeux ne seront plus affligés par ces vaines distinctions de la vanité, ces décorations, ces galons, ces pompons... » Je pense toujours à cette scène d'un si bon comique lorsque les Américains dénoncent l'impérialisme des autres nations... Cependant le colonel Nathaniel Fliburty était un prophète, car, un peu plus loin, il s'écrie : « Je le déclare à la face du vieux monde : jamais il ne se tirera d'affaire sans nous. » Nous ne pouvons pas dire que, là-dessus, le colonel n'ait pas vu juste ; mais il y a un demi-siècle, cette prophétie faisait rire.

On l'a dit : les Etats-Unis sont devenus, par la force même des circonstances, les créanciers des peuples et des gouvernements. Leurs banquiers sont les maîtres de nos destinées. Un ordre parti de New-York peut réduire tel pays à la banqueroute. Cette hégémonie, dit M. Siegfried, probablement sans précédent dans l'histoire, leur est échue sans préparation... L'Amérique n'a rien à ménager ni personne : elle peut, s'il lui plaît, se comporter arbitrairement : étrangler les gens et les gouvernements, les secourir à des conditions choisies par elle-même, les contrôler, enfin, — chose qu'elle aime par-dessus tout, — les juger du haut d'une supériorité morale et leur imposer ses leçons... Son indépendance souveraine la désaccoutume de plus en plus d'accepter aucune obligation internationale. Sachons gré à M. Siegfried d'exposer aussi nettement la situation. Les Américains sont partout : chez nous,

en Allemagne, en Autriche, dans l'Orient de l'Europe, en Chine où ils ne cessent d'exciter les esprits contre les Japonais. Mais reconnaissons en eux la grande force qui s'oppose franchement au bolchevisme. Leur puissance ne vient pas de ce qu'ils sont une démocratie ; elle vient de ce qu'ils sont une ploutocratie. Il est vrai que démocratie et ploutocratie sont synonymes.

Qu'il soit sympathique ou non, un peuple qui possède le nombre et l'or exerce toujours une influence sur ceux qui ont en besoin de l'un et qui ont toujours besoin de l'autre. Mais l'influence de l'Amérique est moins politique et commerciale que sociale. Les progrès en sont assez sensibles et assez visibles chez nous pour que nous nous demandions si, comme le dix-neuvième de l'influence allemande, le vingtième siècle ne sera pas celui de l'influence américaine. Elle nous gagne chaque jour davantage.

Ce peuple américain est si extraordinaire ! — un composé de tous les peuples et souvent du déchet de tous les peuples, une agglomération d'émigrants telle que le monde occidental n'en a jamais connu de pareille. Les vrais Américains anglo-saxons y deviennent rares. Deux Anglais, Paul et Veronica King, qui ont publié dernièrement un ouvrage sur les Etats-Unis, intitulé *Le Corbeau sur le gratte-ciel* (*The raven on the skyscraper*) l'ont dédié à la race mouvante des vrais Américains, avec sympathie et admiration. Sur six millions d'habitants que compte New-York, il y en a deux millions nés à l'étranger, deux millions trois cent mille nés en Amérique de parents étrangers : il reste un million et demi d'Américains. Le secrétaire de l'Œuvre du travail pour les Américains d'origine étrangère, M. Burgess, rapporte que dans une école de New-York un inspecteur appela les élèves par nationalité : Allemands, Polonais, Russes, Juifs, Italiens, Arméniens, Grecs. Puis il dit aux Américains : « Levez-vous. » Un seul se leva, et, malheureuse Amérique ! il était de couleur. Cela rend encore plus surprenante la discipline à laquelle, au moins en apparence, se conforme cette masse hétérogène. Ceux qui en font partie n'y perdent pas leur caractère ethnique. Vous reconnaissez facilement l'Italien, l'Espagnol, le Russe, le Scandinave. Mais ils perdent tout ce qui dans ce caractère ethnique serait réfractaire au mot d'ordre anglo-saxon. Je n'ai rien vu aux Etats-Unis qui m'ait plus étonné. Du premier venu des émigrants ils font en assez peu de temps un citoyen américain docilement soumis à des lois, à des règlements, à des coutumes qui lui auraient répugné dans son ancienne patrie. Et il faut voir avec quel orgueil nationaliste, je dirai même chauvin, il se réclame de sa patrie nouvelle ! Quant aux enfants, neuf fois sur dix, ils se désintéressent complètement du pays d'où leurs parents sont originaires.

Elle a surtout mis la main sur le divertissement le plus populaire, sur le cinéma. Songez que quatre-vingts pour cent de nos salles de cinéma appartiennent aux Américains. Jusqu'ici, dans l'absence de loi protectrice, ils rendent impossible ou tuent la concurrence (1). Ils usent, pour se répandre, de véritables procédés de guerre. Vous connaissez au cœur même de Paris l'insolent et fastueux Paramount qui a remplacé un de nos meilleurs théâtres. J'ignore si c'est une bonne spéculation, mais il me semble que ses nouveaux propriétaires ont moins à cœur ici de faire de l'argent que d'affirmer leur prédominance. L'histoire du cinéma est très significative. C'est en Amérique qu'ont été réalisés ses premiers progrès ; c'est en Amérique qu'on a compris tout ce qu'on pouvait, tout ce qu'on devait attendre de cette nouvelle forme d'art : d'incomparables documents sur la beauté mouvante des choses, sur les gestes humains, sur les foules humaines. Mais le capitalisme n'a pas admis qu'on s'en tint là. On a été forcé de négliger l'art pour se rabattre sur l'industrie. Il a fallu filmer des mélodrames et des acrobaties. Ces films américains où les taxis rattrapent les locomotives, où les gens sortent par les fenêtres, courent sur les toits, sautent dans le vide et retombent sur leurs pieds, sont représentés par toute la France, précédant ou suivant un mélodrame sentimental et imbécile. Clowneries absurdes, vols et crimes, fausses reconstitutions historiques, voilà les denrées américaines dont on nourrit l'imagination populaire. Je ne vois pas bien ce que cette nourriture peut produire à la longue. Mais enfin quatre-vingts pour cent de nos cinémas traitent le public français comme s'il était une foule de Chicago, de Pittsburg ou de Kansas City ; et le public français ne proteste pas.

(1) Depuis, une loi a été faite, et, bien entendu, une loi insuffisante, une de ces lois qui permettent l'arbitraire et qui favorisent les combinaisons intéressées dont les hommes politiques sont coutumiers.

On constate qu'aux Etats-Unis la vie de famille est en train de disparaître. Il y a plusieurs raisons à cela, mais la principale, on le reconnaît généralement, est l'extrême facilité du divorce. *Le Corbeau sur le gratte-ciel* s'est amusé à en relever des exemples. A Los Angeles, un homme, M. Page, a divorcé parce que sa femme aimait trop San-Francisco. Elle voulait y vivre et, comme ses affaires ne le permettaient pas à son mari, elle a fait ses malles et elle est partie. Une autre jeune femme a obtenu le divorce parce que son mari s'était mis dans la tête de l'emmener en caravane et de camper avec elle. Une autre encore, parce que son mari, qui dansait mal, lui écrasait lesorteils et qu'il n'admettait pas qu'elle s'en plaignît. Ajoutez que ces deux époux ne cessaient de se disputer sur les mérites des étoiles de cinéma. On pourrait allonger indéfiniment la liste de ces divorces dont les motifs futiles nous prouvent avec quelle légèreté ou quelle insouciance on se marie. Le mariage n'est plus qu'un essai. On compte que de 1916 à 1922 les divorces ont augmenté de cinquante pour cent. Notez aussi, — et vous n'en serez pas étonnés, — que nombre de mariages sont troublés ou défaits par la volonté très arrêtée chez la femme de ne pas avoir d'enfant. Elle donne pour raisons les dangers de l'accouchement, la surpopulation du monde, ses devoirs civiques et politiques, le dommage causé à sa beauté, et enfin ce fait que la maternité la rend plus dépendante de l'homme. Une femme avocate, M^{me} Wilson Persfield de New-York, à un meeting de l'Association des avocates, disait récemment : « Le chaos moral et la ruine menacent les Etats-Unis à moins d'un remaniement des lois qui concernent le mariage et le divorce. » Sans doute, elle exagérait. On exagère toujours dans ces questions. Apporterait-on mille exemples : on ne saurait juger de la moralité d'un peuple de cent trente millions d'hommes. Mais on peut discerner les tendances qui s'y dessinent. Demandons-nous simplement si les mêmes tendances ne se trahissent pas chez nous et si l'imitation peu souhaitable des mœurs américaines n'y rencontre pas déjà des conditions trop favorables.

Disons aussi que du puritanisme, dont nous sommes fort éloignés de méconnaître la grandeur, qui a fait sa force et qui fait encore aujourd'hui son apparente unité, s'est trop matérialisé, que c'est se moquer un peu de la vertu que de la mettre dans l'abstention des cigarettes et des vins, que c'est même encourager l'hypocrisie, et que souvent sa civilisation nous paraît superficielle et cruellement dénuée de sens critique. L'esprit n'y a pas assez sa part. J'ai séjourné pendant près de deux semaines dans une ville du Pacifique qui n'existait pas il y a une trentaine d'années et dont le périmètre, plus grand que celui de Paris, embrasse des dunes, des campagnes, des bois, un lac, de vastes solitudes : cette ville est Seattle : parfaite hygiène, cinquante milles de boulevards et le plus faible taux de mortalité entre toutes les villes du monde. Ce sont là les surprises que nous réserve l'Amérique. A la fin du dix-neuvième siècle, j'avais vu un soir, en débarquant, une grande rue ruisselante de lumières, qui ne menait à rien qu'au désert où s'égaillaient quelques masures. Quinze ans après, je trouvais une énorme ville, son quartier des affaires et d'immenses boulevards dont quelques-uns n'étaient encore que de larges voies sans maison, avec une magnifique chaussée d'asphalte et des trottoirs de ciment. On pouvait faire des heures d'automobile sans en sortir. Un matin, des artistes, peintres, romanciers, poètes, m'invitèrent à visiter leur studio. Devinez où ils vivaient ? Sur le lac, dans des bateaux plats où une cabine leur tenait lieu de chambre et d'atelier. Ils n'avaient pas un pouce de terre à eux dans cette nature, pas un pouce de terre sur ces collines à peine défrichées et dans ces bois ; et les logements terrestres étaient trop chers pour leur pauvreté. D'ailleurs leurs bateaux étaient décorés avec plus de goût que les salons du Grand Hôtel. Cette vie aquatique me parut un symbole : l'art et la poésie réduits à vivre et à mener leur bruit timide, comme dit la ballade de Villon : « dessus rivière ou sus étang. »

Et pourtant c'est par eux, les écrivains, les poètes, les artistes, que s'exerce la véritable influence d'un pays sur un autre. Il n'existe point d'influence sérieuse et durable sans eux. Si notre seizième siècle s'est mis à l'école de l'Italie, c'est à cause de Pétrarque et du Tasse et de ses savants ; si notre dix-septième siècle s'est tourné vers l'Espagne, c'est à cause de ses romanciers et de ses dramaturges. Shakespeare, Swift, Daniel de Foë, Richardson nous ont fait tributaires de l'Angleterre au dix-huitième ; et l'Allemagne n'aurait rien pu sur notre esprit, si elle n'avait eu ses poètes et ses philosophes. L'Amérique n'a encore produit qu'Edgard Poe dont

nous avons subi l'ascendant et dont le passage a marqué dans notre littérature, mais le génie d'Edgard Poe n'a rien de spécifiquement américain. Non, certes, que les Lettres américaines soient négligeables. En l'espace d'un siècle, une littérature est constituée qui compte des œuvres du plus haut intérêt et même des chefs-d'œuvre. Mais les Etats-Unis ne nous ont encore rien apporté qui déterminât un mouvement intellectuel ou artistique, rien qui nous donnât seulement l'illusion d'un véritable enrichissement. Ni au théâtre, ni en peinture, ni en architecture où, — on l'a remarqué, — ces fondateurs de villes avaient de si belles occasions de se déployer, ils n'ont rien créé. Cette absence ou cette faiblesse de création, doit-on l'attribuer au gouvernement despotique du capitalisme ? Je ne le crois pas. Les capitalistes n'empêchaient pas les architectes de rénover l'architecture. Je crois plutôt que le génie créateur et original d'un pays attend pour se manifester que l'unité profonde de ce pays soit réalisée. L'Amérique est encore trop mêlée, ses éléments ne sont pas encore assez fondus pour qu'elle trouve en art des formules nouvelles qui expriment sa vie intérieure. Le jour où elle les trouvera, son influence sera plus grave et plus prenante.

Pourquoi je suis royaliste

Dans la collection « *Leurs Raisons* », où ont paru déjà un Pourquoi je suis Catholique, de Jean Guiraud, et un Pourquoi je suis Juif, de Edmond Fleg, Lucien Dubech vient de donner un Pourquoi je suis Royaliste, dont nous détachons ces extraits :

La démocratie me demande un avis sur des choses que j'ignore. J'en sais là-dessus beaucoup plus que l'électeur moyen, j'en sais juste assez pour savoir que je ne sais rien. J'ai beaucoup de mal à avoir une opinion sur le théâtre à Paris, alors que c'est mon métier de le connaître, et j'hésiterais avant de remettre ses destinées aux mains de M. Copeau, que je suis et que j'étudie depuis neuf ans. On me demande de juger ce que je n'ai jamais vu, ni entendu, ni connu. Je n'ai jamais eu le temps de savoir ce qui se passe en Bulgarie. On dit couramment : « Le suffrage universel est absurde parce qu'il vous égale au terrassier ou à l'ivrogne. » Non, ce n'est pas cela. Le terrassier a peut-être plus de bon sens que moi et ce que j'en sais de plus que l'ivrogne revient pratiquement à rien.

L'absurde est qu'on me fasse déléguer quelqu'un qui n'en sait pas plus que moi, qui en sait même moins dans la plupart des cas, et de qui la compétence ou la moralité, sauf exception, sont nulles. Personne n'engagerait un valet de chambre sans références professionnelles. Conduire l'Etat, la plus délicate et importante des tâches, est la seule fonction pour laquelle on ne demande, en régime électif, pas l'ombre d'une formation ou d'une garantie.

Le droit de suffrage politique généralisé est probablement une des plus grandes folies que l'homme ait inventées. Pourtant, si le suffrage universel paraît à première vue le plus absurde, ce n'est pas à loin près le plus dangereux. C'est tout régime électif qui est pernicieux, et l'on peut même dire que plus il est restreint, plus il est pernicieux.

Le suffrage universel a l'avantage d'être malléable. On lui fait dire ce qu'on veut. Faguet avait mille fois raison quand il affirmait que, si Charles X avait donné le suffrage universel à son peuple, ses héritiers seraient encore aujourd'hui sur le trône.

Le suffrage restreint est beaucoup plus difficile à manier, beaucoup plus turbulent, et il n'est ni plus compétent ni plus intelligent. Les dix ou onze millions de citoyens français ne prennent pas très au sérieux leur prérogative dérisoire. Tandis que les deux ou trois cent mille privilégiés croient à leur importance. Beaucoup trop nombreux pour une élite, ils ne forment qu'une classe qui groupe tous ces demi-instruits plus redoutables que les ignorants. Ceux-ci pourraient avoir du bon sens, si on ne le leur faussait pas par système et si on les consultait sur ce qu'ils savent, car l'ignorance est relative, et l'on sait toujours quelque chose, les autres qui, comme le Margitès d'Homère, savent mal ce qu'ils savent, ont le jugement obliéré par la vanité. A ces dangers moraux s'ajoute l'impossibilité de reconstituer une classe sur un droit aussi peu défini que celui que confèrent la fortune, l'instruction ou les charges de famille.

Mais l'homme est ainsi fait qu'à mesure qu'on restreint le corps électoral, le mal s'accroît au lieu de diminuer. Une monarchie élective remise au suffrage d'une aristocratie foncière et héréditaire est un gouvernement pire qu'une démocratie. On l'a assez vu par l'exemple de la Pologne, où les hauts seigneurs de la Diète finirent par délibérer sous l'œil et le doigt des voisins, qui préparaient le partage.

Diminuez encore le collège des électeurs, c'est le Saint Empire Romain Germanique, où le pouvoir suprême dépendait de sept suffrages. Moins ils sont, plus ils sentent que la distance diminue entre leur désir et ce pouvoir qu'ils ont le privilège de conférer. Moins ils sont, plus ils songent : « Pourquoi pas moi ? » Tentation funeste. L'histoire est là pour témoigner ce qu'a rapporté ce système ; une pourriture dont les scandales de Tammany-Hall n'approchent qu'à peine, chacun vendant sa voix deux ou trois fois ; le candidat abandonnant chaque fois quelque chose de l'autorité qu'il brigue, sans parler du prestige et de l'honneur ; l'empire des Habsbourg, impressionnant à l'origine, frappé de paralysie croissante ; l'Allemagne, aussi longtemps qu'elle resta soumise à ce régime, incapable de sortir de l'impuissance et de l'anarchie.

On pourrait supposer quelque chose de pire : au lieu de sept électeurs, imaginez qu'il n'y en ait plus que deux ; supposez que l'autorité de Louis XIV ait dépendu de Louvois et Colbert ; exemple plein d'intérêt, qui vaut d'être médité. Sous Louis XIV, ces deux hommes ont été grands ministres. Sans Louis XIV, ils se fussent battus et eussent tout cassé.

Il n'est pas exagéré de dire que rarement régime a été aussi méprisé que le régime parlementaire. Ce sentiment est si général et si profond qu'insister serait enfoncer une porte ouverte et triompher sans gloire. On nous demande autre chose qu'une polémique aisée. Les élections de 1928 offriront certainement aux esprits réfléchis assez de vérifications sur ce point. Dès le mois d'octobre précédent, un texte comme la lettre de M. Pierre Hamp à M. Octave Homberg a apporté sur les mœurs électorales en régime parlementaire des précisions estimables. Superflues, elles aussi : c'était le secret de Polichinelle. Cependant, il est une catégorie d'esprits qui, lenteur ou raison, ne cèdent qu'à l'évidence et ont besoin pour comprendre d'entendre avouer Polichinelle. *Habemus confidentem* : M. Hamp a joliment tenu le personnage, qui rappelle encore assez bien celui de l'âne dans les *Animaux malades de la peste* :

A ces mots, l'on crie haro sur le baudet...

On s'est hâté de dévouer aux divinités d'en bas l'animal pesteux, et qui avouait. Il s'est même trouvé à la cour du Lion populaire un évêque, *defensor civitatis*, pour fulminer contre les audacieux qui tiraient du scandale Hamp-Homberg un argument contre le régime qui remet les intérêts de la société temporelle au jeu de l'élection. Pharisaïsme touchant, mais inutile. Personne n'ignore que ce jeu est truqué.

Truqué deux fois, matériellement et moralement. Il n'est pas loyal et il n'est pas moral.

Il est devenu déloyal en fait parce qu'il était immoral en principe. Quand le pouvoir s'acquiert par des promesses, quelle vertu l'on exige du candidat, quelle sagesse de l'électeur ! Quand Alphonse Allais se présentait jadis au Conseil municipal, il promettait aux citoyens qu'il ferait élargir toutes les rues de six mètres de chaque côté. Ce symbole énorme est à peine excessif. Tant qu'on n'aura pas commencé par réformer l'espèce humaine, toute élection en temps normal emportera la société qui s'est confiée à elle sur la pente du moindre effort et de la facilité. Dans le jargon de la politique parlementaire, on dirait que toute élection, en temps normal, entraînera invariablement la société à glisser vers la gauche. Entre celui qui parle à sa raison et celui qui flatte son intérêt et son envie, l'animal humain sera porté par sa nature à préférer la satisfaction immédiate et la sécurité trompeuse. L'homme croit ce qu'il désire et il désire ce qui lui plaît. Il ne faut pas en vouloir à l'électeur, ni même au candidat, mais au principe qui nous abandonne à nos propres faiblesses.

C'est faute d'avoir compris cette vérité élémentaire que les conservateurs ont été battus en France et ont perdu du terrain à toutes les élections. Il n'y a jamais eu d'élections conservatrices qu'à la suite des malheurs publics. Quand on s'est réveillé en face du gouffre, oh ! alors, la fois suivante, on vote sagement et l'on n'élit que des messieurs. Après Waterloo, la Chambre introuvable. Après les journées de Juin, l'Assemblée nationale. Après 1870,

l'Assemblée de Bordeaux. Après 1914, la Chambre bleu horizon. Invariablement, ces bonnes Chambres font de la mauvaise besogne ; après quoi, elles courent au suicide sans avoir rien compris. L'Assemblée de 1848, celle de 1871 avaient reçu délégation de ramener la monarchie. Remarquable naïveté, donner le pouvoir à des hommes en leur disant : « C'est pour que vous ne le gardiez pas. » Ils ont envie de le garder, et les Chambres monarchistes deviennent républicaines, par la pente qui entraîne tout ce qui est remis à l'élection, par le poids naturel de l'ambition, de l'intérêt ou de la vanité.

Enfin, plus près de nous l'exemple lamentable de la Chambre du Bloc National, l'inintelligence politique dont ont fait montre ses chefs non moins que ses membres, l'inconscience avec laquelle le président Poincaré a préparé sa chute afin de pouvoir revenir ensuite réparer les dégâts et replâtrer les ruines, ces traits ne devraient-ils pas disperser les dernières illusions ? Comme l'a dit excellemment M. de Planhol, que la restauration de la monarchie soit en France facile ou difficile, il est plus raisonnable de l'attendre et de la préparer que de croire au mythe des bonnes élections.

Il y a la dictature du prolétariat : le communisme. Ce n'est pas une petite question qu'on puisse écarter en passant. C'est l'assaut le plus furieux que lance aujourd'hui la barbarie contre la civilisation. Celle-ci avait la France pour guide intellectuel ; la pensée française a fléchi, la civilisation occidentale s'abandonne : c'est Moscou et c'est l'Asie qui proposent pour mener le monde leurs idées et leurs forces monstrueuses. Folies ? Sans doute, et suicide. Mais ces folies, ce suicide trouvent des complices dans l'obscurité des cœurs opprimés par la dure féodalité qui est la ploutocratie industrielle. Car c'est là qu'aboutit, en dernière analyse, la démocratie, aussi absurde et aveugle que l'animal qui se rongerait les pattes sans s'en apercevoir. Les démocrates n'ont jamais voulu voir que, là où il n'y a pas de pouvoir fort, ce n'est pas le peuple qui règne, c'est l'or.

Tyrannie d'autant plus oppressive qu'elle est plus invisible que celle du Conseil des Dix à Venise. Où la saisir ? Comment la montrer ? Une aristocratie terrienne a des intérêts communs avec ses tenanciers. Une aristocratie industrielle a des intérêts communs avec ses ouvriers. Seul l'or anonyme et vagabond n'a pas une face humaine. Qu'importe au grand brasseur d'affaires la douleur ou le sang des serfs ? Que lui importe même l'orange qu'il presse, la nation sur laquelle il vit : si Francfort est épuisé, il ira à Londres. Il lui suffit de lever le camp dans la nuit.

Quand nous disons que toute l'expérience historique témoigne contre la démocratie, les deux seules objections possibles sont tirées de l'exemple de la Suisse et des Etats-Unis.

Si les grands peuples d'Europe n'avaient pas intérêt à ce que les chemins de montagne ne soient confisqués par aucun d'entre eux, il y a bel âge qu'il n'y aurait plus de république suisse, en dépit du sentiment national qui anime les habitants des cantons fédérés. Délivrés du péril extérieur, bien gérés par une bourgeoisie héréditaire très fermée, ils sont la preuve vivante que c'est l'histoire qui fait les nations, non la race ni la langue.

Les Etats-Unis non plus ne connaissent pas le péril extérieur. Fondés à l'origine par une aristocratie étroite qu'unissait le sentiment d'un intérêt très fort, ils ont tourné, sur une terre neuve, à la démocratie fédérative : c'est une expérience historique dont on ne peut rien conclure, car elle commence à peine. Qu'est-ce qu'un siècle dans la vie d'une nation ? Les Etats-Unis ont failli être brisés par la Guerre de Sécession, ils ont trempé leur sentiment national au cours de trois guerres, la première pour l'indépendance, la seconde pour l'unité, la troisième pour la primauté. Leur position privilégiée leur a valu de voir refluer chez eux l'or du monde. La richesse y est si abondante que presque tous y participent, en sorte que les conflits sociaux y sont moins âpres qu'ailleurs ; utile leçon qui rappelle que la paix sociale n'est possible que dans la prospérité et la puissance, on pourrait dire dans l'excès de prospérité et de puissance, ce qui implique un avantage sur les nations concurrentes. La démocratie américaine est aujourd'hui impérialiste, antilibérale et soumise à la ploutocratie. Voilà tout ce qu'on peut dire, et il faut attendre trois cents ans pour savoir où elle ira, si elle ne se morcellera pas en républiques ou en empires, et si elle sera capable de fonder une civilisation.

L'expérience type, l'expérience limite de la démocratie est

est fournie par la république d'Athènes. Quarante mille citoyens, fondés comme aucun peuple ne fut jamais, composaient, au-dessus d'un empire d'esclaves et d'alliés, une aristocratie qui brilla d'un éclatant éclat. Les biens rassemblés par la monarchie originelle, les Eupatrides, les Pisistratides, l'Aréopage, permirent la dictature splendide et fragile de Périclès. Après lui, ce peuple choisi offrit le paradoxe d'une aristocratie gérée par un gouvernement démocratique pur. La mort de Périclès est de 429; la mort d'Athènes est de 405.

L'histoire d'Athènes, faut-il en conseiller la méditation aux Français d'aujourd'hui? Elle donne froid dans le dos. Elle rappelle que les peuples, au cours de l'histoire, se sont guéris des guerres civiles, des révolutions, des asservissements, des désastres. Jamais aucun d'eux ne s'est guéri de la démocratie.

La monarchie est partout le meilleur régime, et c'est pourquoi tout politique qui redoute ses voisins souhaite la monarchie chez lui et la république chez les autres. Bismarck raisonnait de la sorte, et nous serions heureux de lui rendre son cadeau. Une république en Allemagne fait partie de nos rêves; au point qu'on peut résumer en deux articles le bilan de la guerre.

Le seul avantage solide de la victoire est l'établissement de la république en Allemagne; elle vit aujourd'hui sur la lancée, elle garde les cadres et l'avance de l'Empire, et l'idée de revanche y joue ce rôle de régente qu'elle a tenu chez nous après 1870, selon une formule de M. Maurras. Mais avec le temps, le principe portera ses fruits et l'anarchie germanique resurgira des profon-

deurs de la race et du sol. Tel est le meilleur de notre actif : une hypothèque.

A l'inverse, au passif, une des plus cruelles folies de l'histoire : avoir brisé tout ce qui pouvait contre-balancer l'énorme empire dans l'Europe orientale et centrale, avoir renforcé de nos mains l'unité du monstre. Les juges de l'avenir mettront cette monstrueuse sottise au rang des actes qui font prendre en pitié l'esprit humain.

On souhaite la monarchie à ses amis, la république à ses ennemis. La monarchie aux peuples bienfaisants, la république aux malfaisants. Quand les patriotes norvégiens eurent mené à bien la révolution qui les séparait de la Suède, ils eurent à choisir la forme de leur gouvernement. Ils demandèrent un roi. Comme on s'en étonnait, le républicain Nansen répondit : « Nous avons choisi la monarchie pour trois raisons. Premièrement, nous avons besoin d'être forts contre un retour offensif de la Suède, et la monarchie est le régime qui économise le mieux les forces. Secondement, nous ne sommes pas riches, et la monarchie est le régime le moins coûteux. Troisièmement, nous aimons notre liberté, et la monarchie est le régime le moins oppressif. »

Ainsi parla le républicain Nansen. Nous, nous souhaitons à la France la monarchie pour trois raisons. Parce que nous aimons notre pays, nous préférons pour lui le meilleur gouvernement possible. Parce que nous aimons ce que Vigny a magnifiquement appelé la majesté des souffrances humaines, nous souhaitons une France qui serve l'humanité. Parce que nous croyons aux leçons de l'expérience, l'histoire nous enseigne que la monarchie est le gouvernement qui convient à la France.

VILLÉGIATURE

HAUTES PYRÉNÉES - ARGELÈS - GAZOST

à
1 lieue de Lourdes — 2 lieues de Gavarnie

Belle et confortable Villa meublée

à louer pour juillet ou septembre

PRIX MODÉRÉ

S'adresser : D^r WIBO, 306, avenue Louise, Bruxelles

La publicité

dans

La Revue Catholique
des Idées et des Faits

est

TOUJOURS EFFICACE

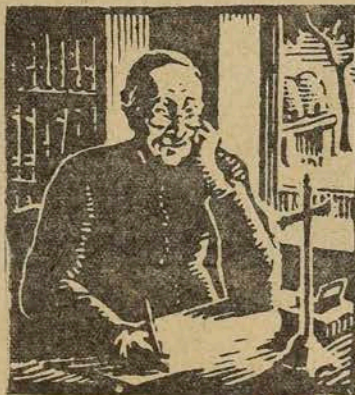
Librairie Albert DEWIT

53, Rue Royale

BRUXELLES

VIENT DE PARAITRE :

La Sagesse du Curé Pecquet



Alfred Martin

par Omer Englebert

avec une introduction du R. P. Martial Lekeux

Marbrerie Artistique et Commerciale

SERMON FRÈRES

Avenue Charlotte, 23, ANVERS Téléphone 539,34



Marbres
historiques

—
Exposition permanente
de
cheminées
de tous styles

—
Granits d'Ecoss.
de Suède
et des Vosges

—
Usine et Scierie
hydraulique
à Berailles-l'Abbaye

—
Travaux de décoration
Art réaliste
Pédestaux et Vases

SYSTÈME
TÉLÉPHONIE
AUTOMATIQUE
PRIVÉE

INDISPENSABLE

POUR

PENSIONNATS, COLLÈGES,
HOPITAUX, INSTITUTS, ETC.

“PUBLIC ADDRESS”

Système de haut-parleurs pour églises,
et réunions à l'intérieur ou en plein air.

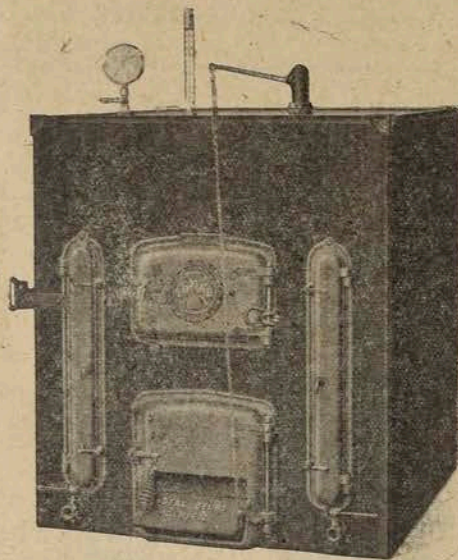
VENTE LOCATION

BELL TELEPHONE

Manufacturing Co. Sté Anon.

ANVERS : RUE BOUDEWYNS, 18
BRUXELLES RUE ROYALE, 166

Fondée 1882



Chauffage Central

CHAUDIÈRES

“IDÉAL BELGA”

en fonte, sectionnées. - Modèles perfectionnés
pour moyennes et grandes installations.

GRANDE ÉCONOMIE par l'emploi du coke

Maximum de sécurité et de solidité

LA MEILLEURE FABRICATION BELGE

NATIONAL RADIATOR COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE
VILVORDE

Notice “D.” envoyée
franco sur demande.

Notice “D.” envoyée
franco sur demande.